

Déclinaison Régionale du Plan National d'Actions

En faveur des Chiroptères

Région Grand Est

2024-2033



Déclinaison Régionale du Plan National d'Actions en faveur des Chiroptères

Région Grand Est 2024-2033

Comité de rédaction :

Christophe Borel et Giacomo Jimenez, Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Lorraine (CPEPESC Lorraine)

Hélène Chauvin et Lisa Thiriet, Groupe d'Etudes et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA)

Aurélie Stoetzel et Marie Taurel, Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne

Pilotage :

Éric Thouvenot, Sophie Ouzet et Jeanne Bosson, Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Grand Est

Table des matières

I.	Introduction	4
II.	Quelles espèces pour la DRPNA Grand Est	6
II.1	Les espèces prioritaires	6
II.2	Les espèces complémentaires	8
II.3	Les pressions sur les espèces	9
III.	Ecologie des chauves-souris	10
IV.	Méthodologie d'élaboration du DRPNA Grand Est	14
IV.1	Déclinaison du second Plan National d'Actions en faveur des chiroptères en Région Grand Est.....	14
IV.2	Bilan des Plans Régionaux d'Actions Chiroptères du Grand Est 2009-2016.....	16
IV.3	Actions de concertation.....	19
V.	Les actions de la DRPNA Grand Est.....	20
V.1	Aide à la lecture des fiches action	22
V.2	Fiches actions de la déclinaison régionale Grand Est du PNA	23
V.3	Synthèse de la déclinaison Grand Est du PNA	42
V.4	Sous-actions de la déclinaison Grand Est du PNA	49
VI.	Bibliographie	79

I. Introduction

La France métropolitaine héberge 36 espèces de chauves-souris dont l'écologie se révèle très différente. Leur cycle de vie comprend différentes phases : l'hibernation, la mise bas et les périodes de transit printanier et automnal. A chaque période sont associés des besoins spécifiques en termes d'habitats : gîtes ou terrains de chasse. Les chauves-souris jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement des écosystèmes et participent au maintien de l'équilibre des milieux naturels notamment par une régulation forte des effectifs d'insectes nocturnes. Leur présence et leur dynamique de population nous renseignent sur certaines caractéristiques écologiques de notre environnement ou sur l'incidence et l'évolution de certaines pratiques. En raison de l'écologie spécifique et diversifiée des différentes espèces de chauves-souris, leur maintien contribue à protéger de nombreux cortèges d'autres espèces ; elles jouent ainsi le rôle d'espèces dites parapluie. Parallèlement, elles subissent de nombreuses pressions liées aux activités humaines (mortalité directe, diminution du nombre de gîtes et disparition de zones de chasse favorables), si bien que les effectifs actuels de chauves-souris sont nettement inférieurs à ceux des années 1950-1960. Poursuivre les actions de conservation est un enjeu prioritaire. La France, qui s'était engagée, par le biais de la Stratégie nationale pour la biodiversité, à enrayer l'érosion de la biodiversité à l'horizon 2020, doit encourager la cohabitation entre les chauves-souris et l'Homme, indispensable à la préservation et à la restauration de ces espèces. Les pressions telles que la disparition des gîtes, la fragmentation du paysage par les infrastructures de transport ou les éoliennes, la disparition des haies qui leur servent de corridors de déplacement, la disparition ou la dégradation de leurs terrains de chasse persistent.

Dans le cadre de la Stratégie nationale pour la biodiversité et des lois Grenelle, le Ministère en charge de l'Environnement a initié un certain nombre de plans nationaux d'actions en faveur des espèces menacées, dont celui concernant les Chiroptères (PNAC). Ce dernier, rédigé par la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM), animé par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (FCEN) et piloté par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Franche-Comté, a été mis en œuvre de 2009 à 2013 (GODINEAU & PAIN, 2007). Il fait suite à un premier plan de restauration (1999-2004) (ROUE *et al.*, 1999). L'objectif de ce programme a été la protection et la conservation des 34 espèces de chauves-souris sur l'ensemble du territoire français métropolitain. 26 actions ont été identifiées, chacune pilotée par une structure référente. Ces actions ont été définies afin de répondre à quatre grands objectifs : la protection d'un réseau de gîtes, des terrains de chasse et des corridors de déplacement, l'amélioration des connaissances des populations, le soutien aux réseaux pour leurs activités de conservation, la formation et la sensibilisation du public.

Ce deuxième PNA en faveur des Chiroptères s'est achevé en 2013 et ses déclinaisons régionales ont permis d'adapter au mieux ces mesures aux contextes locaux. Suite à l'achèvement et au bilan de ce PNA (TAPIERO & ROBERT, 2014), plusieurs éléments ont été pris en compte pour déterminer la politique à mener. Afin de poursuivre cette dynamique et au regard de tous les critères cités précédemment, a été actée la mise en œuvre d'un troisième Plan National d'Actions en faveur des Chiroptères en France métropolitaine (TAPIERO, 2017), basé sur les principaux éléments suivants :

- Le diagnostic des 36 espèces montre qu'au moins 7 espèces ont des tendances de populations à la baisse et que pour 19 espèces, la tendance d'évolution des populations est inconnue (TAPIERO, 2015),
- Les pressions subsistent et de nouvelles menaces et pressions sont identifiées telles que la pollution lumineuse ou les pratiques agricoles, pour lesquelles des études se développent,
- La France s'est engagée dans l'application des résolutions de l'accord Eurobats (Accord relatif à la Conservation des Chauves-Souris en Europe 1991 ; PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE, 1996),

- Le plan européen en faveur des chauves-souris de la Commission Européenne (BAROVA & STREIT, 2018) offre un nouveau cadre de conservation des espèces pour les États membres,
- Le précédent PNA en faveur des Chiroptères (GODINEAU & PAIN, 2007) a développé et initié des actions, non achevées à ce jour pour certaines. La dynamique engagée dans les régions et avec les partenaires nationaux doit se poursuivre,
- Il convient de conserver un cadre cohérent au niveau national, notamment pour les grandes régions, et de conforter une centralisation des informations. Les résultats ne peuvent apparaître que sur le long terme, en raison de la longévité des espèces et au vu des nouvelles découvertes (d'espèces, de gîtes, d'écologie) réalisées au fil des années.

C'est dans ce cadre de succès de la régionalisation du second PNA et de l'élaboration du troisième PNA que s'inscrit ce document.

Au regard de la fusion des trois anciennes régions Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine, l'élaboration de ce document a été le fil rouge durant trois années pour mener à bien les consultations. Sa rédaction s'est basée à la fois sur les actions et la temporalité proposées par le troisième PNA, mais aussi sur un bilan des actions des différents anciens plans régionaux en faveur des chiroptères (CHAUVIN, 2017), et des réunions de consultation des acteurs (structures animatrices, DREAL Grand Est, partenaires¹) pour chaque thématique.

¹ Les partenaires sont précisés actions par actions dans la suite du présent document

II. Quelles espèces pour la DRPNA Grand Est

Le PNA sert de cadre de travail pour les partenaires qui souhaitent le mettre en œuvre à une échelle régionale. Il permet d'accompagner l'application des actions, en cohérence avec le niveau national et les enjeux régionaux. Ainsi, les actions des plans régionaux doivent cibler en priorité les espèces définies au niveau national et, en complément, les espèces dont l'état des populations dans la région nécessite une attention particulière. Les espèces ciblées par les actions en région seront alors réparties en deux niveaux :

- Espèces prioritaires du PNA Chiroptères présentes dans la région,
- Espèces complémentaires : à enjeu d'après la liste rouge régionale (annexe 2) et selon le degré de vulnérabilité vis-à-vis des pressions majeures. Les espèces en données insuffisantes (DD) sur les listes rouges régionales seront également à considérer dans l'action « Acquérir les connaissances nécessaires permettant d'améliorer l'état de conservation des espèces ». Pour les régions ne disposant pas d'une liste rouge régionale, les espèces complémentaires peuvent être celles à enjeu et qui bénéficient de programmes de conservation en cours.

II.1 Les espèces prioritaires

Les nouveaux outils mis en place devront cibler les espèces les plus menacées. Pour ce faire, une méthodologie pour le choix des espèces prioritaires, parmi les 36 espèces de Chiroptères de France métropolitaine, a été établie par le comité de suivi.

Elle se base sur les engagements communautaires que sont :

- La directive Habitats-Faune-Flore (CONSEIL DE L'EUROPE, 1992) et son rapportage tous les six ans prévu dans l'Article 17 (ARTHUR & PAVISSE, 2014),
- L'accord Eurobats et ses résolutions ratifiées par la France (Accord relatif à la Conservation des Chauves-Souris en Europe 1991 ; PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE, 1996),
- La liste rouge nationale des espèces menacées - Mammifères de France métropolitaine (IUCN COMITE FRANÇAIS *et al.*, 2017),
- Le diagnostic des 34 espèces, établi lors du bilan du Plan National d'Actions Chiroptères 2009-2013 (TAPIERO, 2015).

Ainsi cinq critères ont été sélectionnés, issus de ces quatre références :

- L'état de conservation évalué comme défavorable mauvais dans au moins une région biogéographique (ARTHUR & PAVISSE, 2014),
- Les résolutions Eurobats qui ciblent des espèces et non des actions : résolution 7.12 (espèces dont l'amélioration des connaissances est nécessaire) de septembre 2014 (EUROBATS, 2014:12),

- L'état de conservation évalué comme inconnu dans tous les domaines biogéographiques où l'espèce est présente (ARTHUR & PAVISSE, 2014),
- Les statuts "en danger critique d'extinction", "en danger", "vulnérable", "quasi-menacé" de la liste rouge nationale (IUCN COMITE FRANÇAIS *et al.*, 2017) et d'après la définition d'une espèce patrimoniale (MEDDE, 2013),
- Une tendance d'évolution des populations jugée en diminution (TAPIERO, 2015).

Dix-neuf espèces dites prioritaires ont ainsi été identifiées selon cette méthodologie, dont onze sont connues dans la région Grand Est (Tableau 1).

Tableau 1 : Espèces prioritaires du PNA Chiroptères 2016-2025 et présentes dans la région Grand Est

Espèces/Critères	Rapportage DHFF 2006-2012 (2014)		Résolution Eurobats 7.12 (2014)	Liste rouge nationale (2009) (CR, EN, VU, NT)	Tendance d'évolution des populations en diminution (2014)
	Défavorable mauvais	Inconnu			
Petit Rhinolophe					
Grand Rhinolophe	X			X	
Minioptère de Schreibers	X			X	
Murin des marais	X				
Pipistrelle commune	X				
Murin de Bechstein	X			X	
Sérotine de Nilsson		X			
Noctule commune				X	
Noctule de Leisler				X	X
Pipistrelle de Nathusius				X	
Sérotine commune					X

*Légende Liste rouge : CR (en danger critique d'extinction), EN (en danger), VU (vulnérable), NT (quasi menacée)

II.2 Les espèces complémentaires

Au regard des critères élaborés dans le PNA, six espèces sont également à prendre en compte dans la région Grand Est (Tableau 2).

Tableau 2 : Espèces complémentaires du PNA Chiroptères 2016-2025 et présentes dans la région Grand Est

Espèces/Critères	Liste rouge de Champagne-Ardenne (2007) (E, V)	Liste rouge d'Alsace (2014) (CR, EN, VU, NT)	Actions en cours
Grand Murin	X	X	X
Murin de Brandt	X	X	
Murin d'Alcathoe		X	
Murin à oreilles échancrées	X	X	
Sérotine bicolore		X	X
Barbastelle d'Europe	X	X	

E : Espèces menacées de disparition à très court terme / V : espèces en régression plus ou moins importante mais avec des effectifs encore substantiels ou espèces à effectif réduit mais dont la population est stable ou fluctuante.

Il ressort qu'en sus des onze espèces prioritaires du PNA, six espèces complémentaires sont à prendre en compte.

Par leurs besoins écologiques, ces 17 espèces permettent de prendre en compte les autres espèces de Chiroptères sur le principe des espèces "parapluie" (ROBERGE & ANGELSTAM, 2004).

II.3 Les pressions sur les espèces

Les pressions les plus élevées qui pèsent sur les espèces prioritaires et complémentaires sont définies à dire d'experts du comité de suivi (Tableau 3). Le comité de suivi est formé par les structures animatrices de la DRPNA et les référents de chaque thématiques (cf. fiches actions).

Huit grandes catégories de pressions sont susceptibles d'affecter les populations de Chiroptères en France métropolitaine, détaillées ci-dessous :

- des épisodes d'épizootie : les maladies entraînant une mortalité et un risque pour l'état de conservation des populations, facteur naturel dont l'impact peut être accru du fait d'une condition physique détériorée suite à l'impact des pressions anthropiques notamment (perturbations accrues, diminution de la ressource trophique, ...) ;
- l'aménagement du territoire : la destruction d'arbres hors forêt, l'éclairage, la modification du paysage entraînant la disparition de gîtes et de terrains de chasse ou de transit ;
- la perturbation dans les gîtes souterrains et rupestres : le dérangement direct, la mise en sécurité, la fermeture, l'extension de carrières, les travaux d'aménagement touristique ou pour un usage de particulier, les travaux d'entretien, les travaux d'archéologie, les activités touristiques ;
- la perturbation dans les gîtes en bâtiments : la rénovation des bâtiments publics et privés, les travaux d'isolation et d'entretien, la restauration des toitures, le traitement de charpentes, l'éclairage des façades ;
- les infrastructures de transport : les risques de collision, la rupture des routes de vol, l'entretien et la rénovation des ponts ;
- les parcs éoliens : les risques de collision ou de barotraumatisme, la rupture des routes de vol ;
- une gestion forestière inadaptée : une coupe non orientée peut engendrer une disparition des réseaux de gîtes, l'homogénéisation des boisements, les traitements phytosanitaires ;
- des pratiques agricoles inadaptées : l'utilisation d'antiparasitaires ou d'insecticides faisant disparaître la ressource alimentaire, la destruction de haies, la coupe d'arbres isolés, l'abandon du pâturage extensif, le retournement de prairies.

Tableau 3 : Pressions les plus élevées subies par chaque espèce définie par la méthodologie

Spécies/Critères	Epizooties	Aménagement du territoire (hors infrastructure de transport)	Perturbation des gîtes souterrains et rupestres	Perturbation des gîtes en éléments bâtis	Infrastructures de transports	Parcs éoliens	Gestion forestière	Pratiques agricoles
Petit Rhinolophe		X	X	X	X		X	X
Grand Rhinolophe		X	X	X	X		X	X
Murin d'Alcathoe		X	X		X		X	
Murin de Brandt		X	X		X		X	
Murin à oreilles échancrées		X	X	X	X		X	X
Murin de Bechstein		X		X	X		X	X
Grand Murin	X	X	X	X	X		X	X
Minioptère de Schreibers	X	X	X		X	X	X	X
Murin des marais		X	X	X				X
Pipistrelle commune				X	X	X		X
Sérotine de Nilsson				X		X	X	
Noctule commune				X		X	X	
Noctule de Leisler				X		X	X	X
Pipistrelle de Natusius						X	X	
Sérotine bicolore				X		X	X	
Sérotine commune	X	X		X		X		X
Barbastelle d'Europe		X	X	X	X		X	X

III. Ecologie des chauves-souris

Le rythme biologique, les gîtes et les terrains de chasse utilisés par les chiroptères varient en fonction des espèces, mais aussi en fonction des saisons. On retrouve néanmoins quatre grandes périodes dans le cycle de vie des chauves-souris présentes en France métropolitaine.

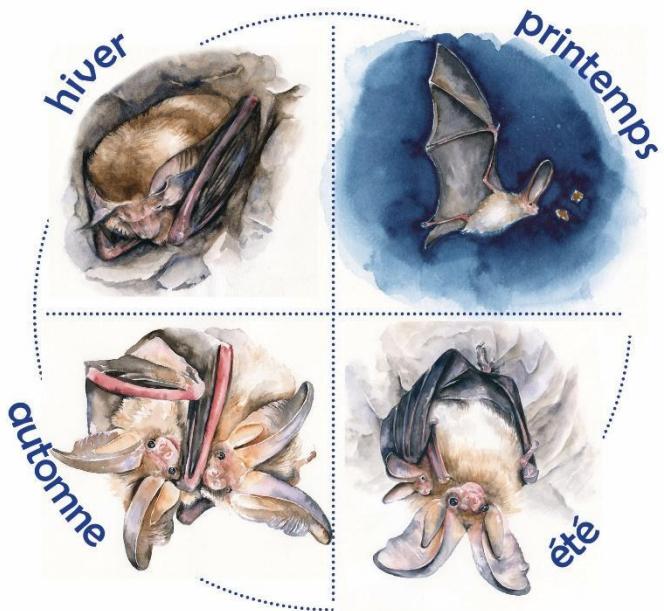


Figure 1 : Cycle des saisons ©Lysandre Blondeau

- Période automnale : transit automnal et accouplements ou *swarming* (fin août à mi-octobre)

À cette période, les femelles rejoignent les mâles dans leurs gîtes d'estivage (ou gîtes intermédiaires) pour l'accouplement. Chez la plupart des espèces, le sperme des mâles est stocké tout l'hiver dans l'appareil génital des femelles. Après l'accouplement, les individus regagnent leurs gîtes d'hibernation ou peuvent fréquenter temporairement des sites très variés pendant le transit automnal. Pour constituer des réserves de graisse en vue de l'hibernation, les chauves-souris se lancent dans une chasse intensive.

- Période hivernale : hibernation (mi-octobre à mi-mars)

À la mi-octobre, lorsque les températures extérieures et la disponibilité en proies diminuent, les chiroptères rejoignent leur gîte d'hibernation parfois après une migration de plusieurs centaines de kilomètres vers des climats plus chauds. Pendant l'hibernation, la température corporelle des chauves-souris baisse jusqu'à atteindre 0 à 10°C, leur rythme cardiaque passe de 400 à environ 10 battements par minute et leur respiration ralentit (pauses respiratoires jusqu'à 90 minutes). Elles vivent ainsi plusieurs mois sur leurs réserves de graisse accumulées en automne. Le maintien de l'hibernation est essentiel à la survie des individus. Un gîte favorable à l'hibernation réunit plusieurs conditions : la température doit être fraîche et constante, il doit être à l'abri du gel et présenter un taux d'humidité important, une obscurité complète ou presque et un dérangement nul. Certains espacements présents au sein des bâtiments constituent donc des gîtes hivernaux adéquats pour certaines espèces.



Photo 2 : Gîte d'hibernation de Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) au niveau d'une cave

- Période printanière : transit printanier (mi-mars à mi-mai)

À la mi-mars, lorsque les températures s'adoucissent, les chauves-souris sortent de léthargie et reprennent leur activité. Chez les femelles survient alors l'ovulation puis la fécondation, suivie d'une période de gestation variable selon les espèces (55 à 75 jours). Les femelles se déplacent vers leur gîte de mise bas et forment des colonies généralement composées de femelles (« maternités » ou « nurserie »). Les mâles rejoignent quant à eux leur site d'estivage. Pendant cette période, des gîtes dits « de transit » peuvent être momentanément occupés. C'est durant cette phase de transit que certaines espèces sont amenées à réaliser de véritables migrations longues distances d'un gîte à l'autre, alors que d'autres espèces sont sédentaires et utilisent le même gîte tout au long de l'année s'il possède les caractéristiques thermiques adéquates.

- Période estivale : gestation, mise bas et élevage des jeunes (mi-mai à fin août)

Les colonies de parturition ou maternités peuvent accueillir jusqu'à plusieurs milliers d'individus. Les gîtes sont très spécifiques et sont caractérisés par une température douce et constante, nécessaire à la survie des jeunes. Un grand nombre d'espèces de chiroptères installe ces maternités au sein des bâtiments. Les femelles donnent naissance à seulement 1 ou 2 petits qui effectueront leur premier vol à partir de 3 à 5 semaines. Le sevrage effectué, les femelles quittent le gîte de mise bas alors que les jeunes y demeurent plus tardivement. Les mâles et immatures sont quant à eux exclus des colonies maternelles et passent l'été isolés ou en petits groupes dans des gîtes appropriés, mais aux caractéristiques moins strictes.



Photo 3 : Colonne de parturition de *Myotis à oreilles échancrées* (*Myotis emarginatus*) au niveau d'une habitation

Au cours de l'année, il existe donc **des périodes de plus grande sensibilité** pour les chiroptères. Les périodes les plus critiques sont la période estivale (présence de jeunes non volants) et la période d'hibernation (chauves-souris en léthargie).

IV. Méthodologie d'élaboration du DRPNA Grand Est

IV.1 Déclinaison du second Plan National d'Actions en faveur des chiroptères en Région Grand Est

Le second Plan National d'Actions (PNA) en faveur des chiroptères s'est tenu de 2009 à 2013 (Godineau & Pain, 2007). Le troisième PNA a été validé en janvier 2017 par le Ministère en charge de l'environnement et sa durée sera de 10 ans (2016-2025) (Tapiero, 2017).

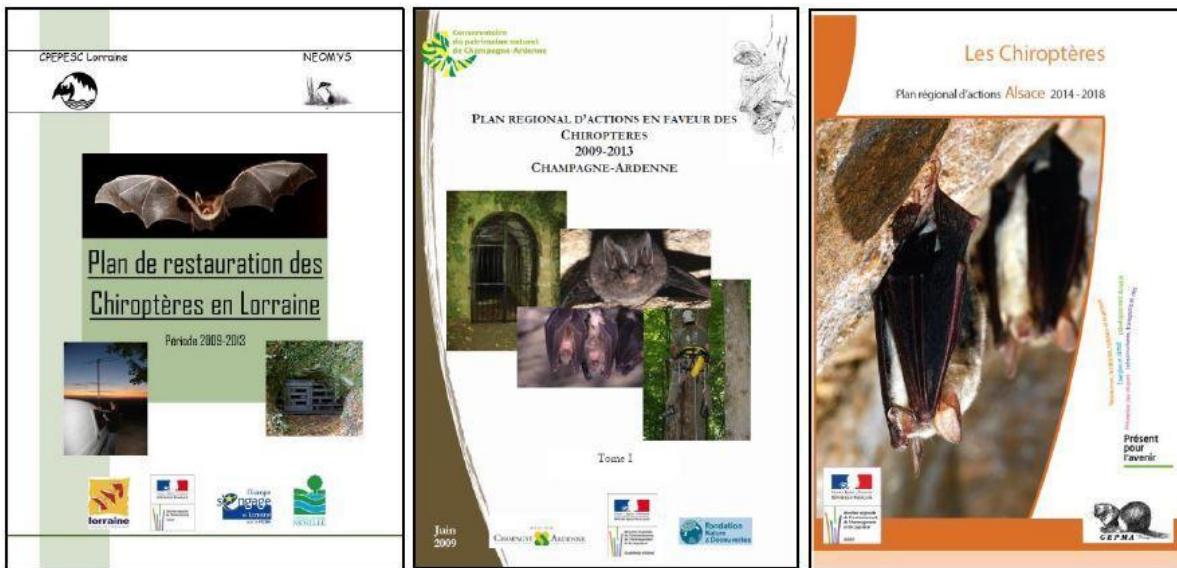
Les déclinaisons régionales du second PNA à l'échelle du territoire Grand Est étaient à différents stades lors de la création de la nouvelle région Grand Est. Depuis 2019, une version non aboutie du présent document a servi de ligne de conduite pour l'animation de la DRPNA Grand Est:

- en territoire champardennais, une programmation annuelle est réalisée, dans la continuité du Plan Régional d'Actions (PRA) Champagne-Ardenne, qui s'est déroulé de 2009 à 2014 (Parise, 2009). L'animateur de ce plan est le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne (CENCA) ;
- en territoire lorrain, le PRA s'est déroulé de 2009 à 2013 (CPEPESC Lorraine & NEOMYS, 2009). Suite à cela, des actions ont continué à être mises en œuvre dans la poursuite de ce PRA sur la période 2014-2017. La structure animatrice de ce plan est la Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères (CPEPESC) Lorraine ;
- en territoire alsacien, un PRA a débuté en 2014 et s'est terminé en 2018 (GEPMA, 2014). Il est animé par le Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA).

Dans le contexte de fusions des régions, les structures animatrices de ces trois territoires ont mis en place un programme d'actions communes à l'échelle du Grand Est, et cela depuis 2016.

C'est dans ce contexte que les services de l'État ont souhaité qu'un bilan technique de ces trois PRA soit réalisé à l'échelle de la nouvelle grande Région, dans l'attente du futur PRA Grand Est dont la rédaction a débuté en 2017.

Par ailleurs, conformément au souhait de la DREAL Grand Est, un bilan transversal des différentes politiques en faveur des chiroptères est également présenté dans ce document.



Dès l'année 2018, les trois structures jusqu'alors animatrices de PRA pour les anciennes régions du Grand-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine) ont travaillé ensemble pour construire et animer la DRPNA en Grand Est.



Déclinaison Régionale du Plan National d'Actions en Grand-Est



Chaque année, ces structures se réunissent plusieurs fois afin de définir un programme annuel d'actions, d'évaluer l'état d'avancement annuel et global des actions et de se coordonner. Au moins deux réunions annuelles se tiennent entre les structures animatrices et la DREAL Grand-Est afin de présenter un bilan de l'année N et un prévisionnel de l'année N+1, de cadrer les demandes de financements et d'évoquer certains points techniques qui le nécessitent.

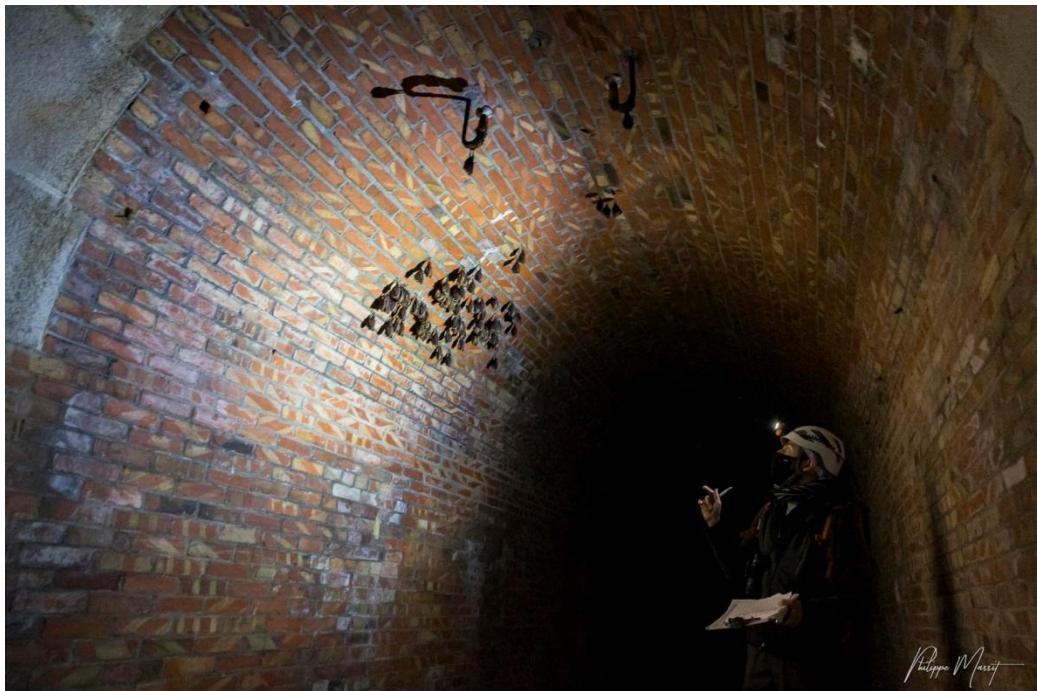


IV.2 Bilan des Plans Régionaux d'Actions Chiroptères du Grand Est 2009-2016

Il est extrêmement difficile et risqué de faire le bilan d'une politique englobante telle que les plans d'actions régionaux ou nationaux. En effet, il est ardu de faire la part des choses entre les actions qui ont été strictement portées par le plan d'actions de celles qui se sont mises en place en parallèle ou grâce au levier créé par le plan d'actions. Le bilan proposé ici (Tableau 5) n'est qu'une vision synthétique d'un document plus complet qui reprend l'analyse des actions (CHAUVIN, 2017).

Concernant l'animation des déclinaisons du plan d'actions national, dans un objectif d'échanges avec les partenaires et de coordination des actions du plan, un total de huit réunions du COPIL a été réalisé sur la période 2009-2016. Dans le cadre de la fusion des régions, le premier COPIL Grand Est s'est tenu en avril 2017 où les trois structures animatrices des PRA des anciens territoires ont pu présenter certaines actions réalisées ainsi que les perspectives.

Sur la période 2009-2016, de nombreuses missions de connaissance ont été menées. L'une des principales étant le suivi des nurseries de chiroptères situées en zones Natura 2000 en Lorraine, protégées en Champagne-Ardenne ou incluses dans le suivi des indicateurs de la biodiversité en Alsace (SIBA). En moyenne, 247 sites ont été visités sur cette période dans l'objectif de suivre l'évolution des populations de chiroptères et d'accompagner les propriétaires et les gestionnaires de ces sites afin d'assurer une cohabitation pérenne.



Suivi des populations de chiroptères en hibernation au niveau d'une ancienne fortification militaire

Dans le cadre des déclinaisons du plan national d'actions en faveur des chauves-souris, les suivis hivernaux étaient également assurés sur les mêmes critères de sélection que pour les suivis estivaux. Une moyenne de 161 sites ont été suivis annuellement sur cette période. Un travail d'homogénéisation des pratiques de comptage et de modélisation mené avec le Museum National d'Histoire Naturelle a permis d'évaluer les tendances de populations de quatre espèces de chauves-souris cavernicoles.

Grace à ces suivis, une hiérarchisation de 139 sites à enjeux d'intérêt international, national ou régional a été effectuée ainsi qu'une analyse de leurs statuts de protection physique ou réglementaire à l'échelle du Grand Est. 85 nouveaux sites ont été protégés sur la période 2009-2016. Un bilan toute période et tous programmes confondus a permis de préciser que 378 sites ont fait l'objet de démarches de protection physique et/ou administrative dans la région Grand Est.

Concernant les études, elles ont été diverses en fonction des territoires avec par exemple, une étude des isotopes contenus dans les poils de chauves-souris menée en 2009 et 2016 au niveau du territoire lorrain ou encore une étude de la migration en Champagne-Ardenne. Certaines ont permis, avant la fusion des régions, un rapprochement entre structures et territoires, comme la recherche des populations de Sérotine bicolore et de Sérotine de Nilsson réalisée dans le massif vosgien par le GEPMA et la CPEPESC Lorraine. Les espèces arboricoles ont également été étudiées et 113 arbres gîtes ont été découverts sur cette période. Des études par radiopistage ont permis l'identification et l'analyse des territoires de chasse du Grand Rhinolophe, de la Barbastelle d'Europe, du Myotis de Bechstein ou encore du Myotis à oreilles échancrées.



Etude de radiopistage menée au niveau du massif vosgien ayant pour objectif la recherche de populations de Sérotine bicolore

Le service « Chauve-souris Info » est au cœur des déclinaisons régionales du plan d’actions et a été mis en place entre 2007 et 2014 sur les différents territoires. Il permet de répondre gracieusement aux sollicitations des particuliers, d’apporter des conseils techniques et d’ informer les collectivités afin de permettre une meilleure cohabitation Homme-Chauves-souris. Une moyenne de 828 sollicitations par an a été enregistrée sur le Grand Est avec de forte disparité entre territoires en fonction du développement de ce service.

Sur le volet sensibilisation, la nuit internationale de la chauve-souris a été déclinée 124 fois sur les différents territoires touchant près de 3754 personnes. En fonction des territoires, salariés ou bénévoles s’investissent autour de cet événement. Les DRPNA ont également permis la formation de bénévoles et de professionnels sur différents sujets allant de l’identification acoustique des chiroptères à l’écologie des espèces. 460 personnes ont pu en bénéficier sur dix années.

Tableau 5 : Bilan des actions communes des plans régionaux précédents

Référencement des actions des différents plans (Champagne-Ardenne/Lorraine/Alsace)	Nom de l'action
P6.1/-/R1	Animer et mettre en œuvre le plan régional d’actions
C3.1/9/R2a	Suivi estival des populations de chiroptères
C3.2/9/R2b	Suivi hivernal des populations de chiroptères
C1.1/1/R3	Actualiser l’inventaire des gîtes protégés et à protéger pour les chiroptères
C2.1/8/R4	Améliorer les connaissances sur la répartition des espèces migratrices

Référencement des actions des différents plans (Champagne-Ardenne/Lorraine/Alsace)		Nom de l'action
C1.2/17/R5		Améliorer les connaissances sur les regroupements automnaux
C3.3/8/R8		Identifier les terrains de chasse des espèces
P5.2/7/R10		Prendre en compte la conservation des chiroptères dans la gestion forestière
P1.1/2/R9		Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance pour les chiroptères
I1.4/11/R16		Centraliser et gérer le réseau « SOS chauves-souris » / « Chauve-souris Info »
I2.1/13/R18		Nuit internationale de la chauve-souris
I3.2I3.3I3.4/14/R14		Former des bénévoles et des professionnels
-/14/R14		Développer des partenariats

IV.3 Actions de concertation

En lien étroit avec le bilan du second PNA, un bilan des réunions de concertation internes aux animateurs des plans régionaux et externes a été mené à l'échelle du Grand Est (Tableau 6). Ces réunions ont été organisées entre 2017 et 2019. L'ensemble des acteurs pouvant être impliqués dans la déclinaison des actions a été invité pour participer à la construction de ce programme (les acteurs et partenaires sont listés sur chaque fiche action). Ces acteurs ont été choisis en concertation avec la DREAL Grand Est.

Lors de ces réunions, les pistes d'actions concrètes ont été débattues pour chaque thématique.

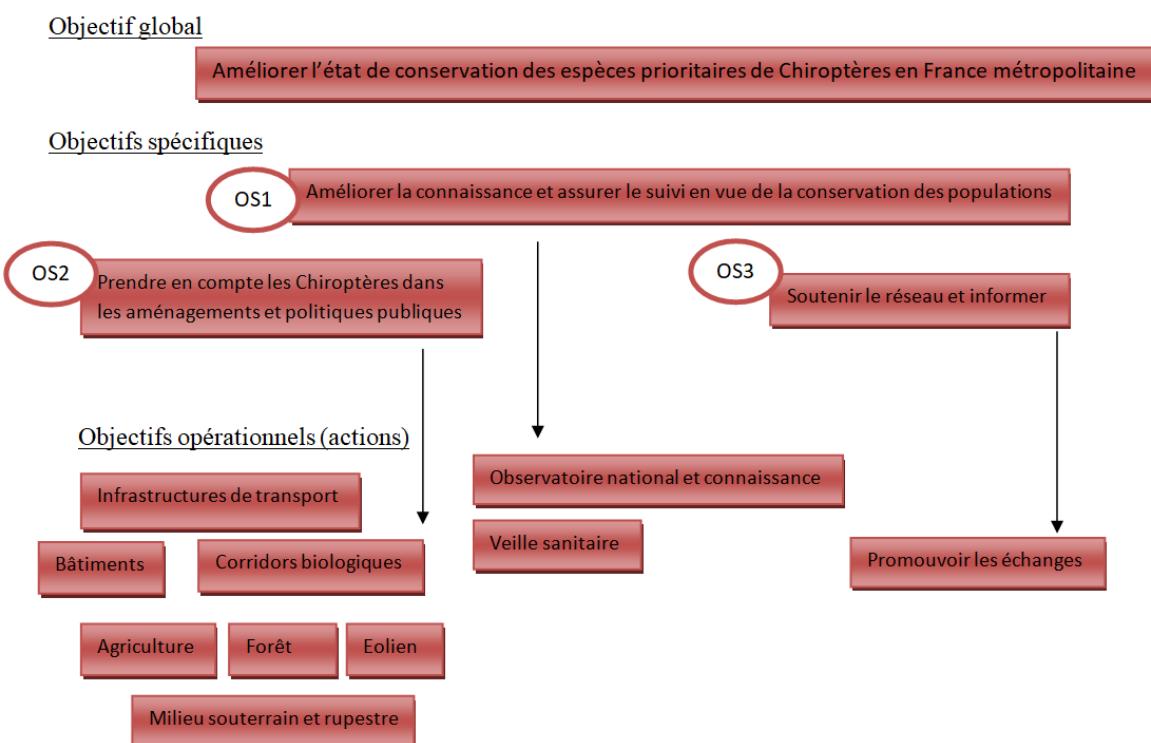
Tableau 6 : Bilan des réunions de concertation dans le cadre des plans régionaux précédents

N° d'action	Type de concertation	Date
1	Externe	23 avril 2019
2	Interne	31 mai 2017
3	Interne	31 mai 2017
4 et 5	Externe	11 décembre 2018
6	Externe	11 décembre 2018
7	Externe	12 décembre 2018
8	Externe	23 avril 2019
9	Externe	24 avril 2019
10	Interne	1 juin 2017

V. Les actions de la DRPNA Grand Est

Comme indiqué dans le PNA, l'objectif global de ce plan est d'améliorer l'état de conservation des espèces prioritaires de Chiroptères via des objectifs spécifiques (Figure 1).

Figure 1 : Objectifs du PNA



La présente DRPNA s'étale sur 10 ans, en lien avec la dynamique d'espèces longévives. Une évaluation à mi-parcours (2028) permettra de rediscuter des objectifs et des méthodes. La liste rouge régionale, dont la production est en cours, permettra également de revoir les priorités à la fin de cette période.

Les huit grandes catégories de pressions, déterminées précédemment, induisent la mise en place de huit actions spécifiques auxquelles il est nécessaire d'ajouter deux actions transversales :

- Mettre en place un observatoire national et acquérir les connaissances nécessaires permettant d'améliorer l'état de conservation des espèces : cette action est nécessaire pour déterminer des protocoles, harmoniser les suivis, évaluer des dynamiques de populations et proposer une stratégie de conservation pour les gîtes ;

- Soutenir les réseaux, promouvoir les échanges et sensibiliser : cette action permettra de centraliser les expériences et de les diffuser, de poursuivre la dynamique de réseau engagée lors du Plan National d'Actions Chiroptères 2009-2013, de promouvoir la formation des professionnels et des bénévoles, et de sensibiliser le public. Elle permettra une coordination efficace pour une cohérence entre les neuf autres actions. La recherche constante d'outils de mutualisation permettra également une économie des coûts. Enfin, par cette action, l'opérateur accompagnera les pilotes des actions.

Tableau 4 : Liste d'actions proposées par le PNA

Grands axes	N° fiche-objectif	Intitulé de la fiche
Améliorer la connaissance et assurer le suivi en vue de la conservation des populations	1	Contribuer à l' observatoire national des Chiroptères et acquérir les connaissances nécessaires permettant d'améliorer l'état de conservation des espèces
	2	Organiser une veille sanitaire
Prendre en compte les Chiroptères dans les aménagements et les politiques publiques	3	Intégrer les Chiroptères dans l' aménagement du territoire et rétablir les corridors écologiques
	4	Protéger les gîtes souterrains et rupestres
	5	Protéger les gîtes dans les bâtiments
	6	Prendre en compte les Chiroptères dans les infrastructures de transport et les ouvrages d'art
	7	Intégrer les enjeux Chiroptères lors de l'implantation des parcs éoliens
	8	Améliorer la prise en compte des Chiroptères dans la gestion forestière publique et privée
	9	Intégrer les Chiroptères dans les pratiques agricoles
Soutenir le réseau et informer	10	Soutenir les réseaux , promouvoir les échanges et sensibiliser
Animation territoriale et régionale de la DRPNA	11	Animer et coordonner les actions à mettre en œuvre dans le cadre de la déclinaison régionale du plan national d'actions chiroptères.

V.1 Aide à la lecture des fiches action

Grand Axe	
N° fiche PNA	Titre de l'action PNA
Contexte et enjeux généraux	Contexte et enjeux associés à l'action
Enjeux en Région	Contexte et enjeux associé à la région Grand Est
Objectifs	Objectif(s) à atteindre sur le Grand Est
Acquis DRPNA 2009-2013	Liste non exhaustive des réalisations des DRPNA depuis 2009
Autres acquis	Liste non exhaustive des réalisations en lien avec l'action, mais acquis en dehors des DRPNA
Perspective à long terme	Actions à mettre en place à échéance de la DRPNA
Exemples d'espèces bénéficiant des actions	Liste non exhaustive d'espèces hors Chiroptères qui peuvent être impactées positivement par les actions
Déclinaison de l'action à l'échelle du Grand Est	Liste des sous-actions déclinées à l'échelle de la région Grand Est Des précisions sur chaque sous-action sont disponibles.
Partenaires potentiels	Liste non exhaustive des partenaires (financiers, techniques, scientifiques) pouvant prendre part à la mise en œuvre de l'action

La priorité des actions est précisée dans le tableau du chapitre V.3. Afin de faciliter la lecture des fiches actions, un code couleur a été appliqué aux différentes priorités selon la légende suivante :

Priorité de l'action

 Priorité 1

 Priorité 2

 Priorité 3

Le chiffrage de chaque action a été réalisé en parallèle au travail de concertation mené en 2018 puis transmis à la DREAL Grand Est en 2019 en même temps que la première version du présent plan d'actions. Les chiffrages n'ont pas été recalculés par la suite mais il a été choisi de les conserver à titre indicatif.

V.2 Fiches actions de la déclinaison régionale Grand Est du PNA

Améliorer la connaissance et assurer le suivi en vue de la conservation des populations

Fiche n°1	Observatoire, suivi des populations et acquisition de connaissance en vue d'améliorer l'état de conservation des espèces
Contexte et enjeux généraux	<p>La Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2011- 2020 a inscrit dans sa partie « Observatoire National de la Biodiversité » la mise au point « d'indicateurs robustes, élaborés en concertation, compréhensibles par le plus grand nombre et utilisés pour orienter l'action en faveur de la biodiversité ». Parmi les indicateurs proposés figurent les « Listes rouges », le « déplacement des aires de répartition », « l'abondance des espèces communes », auxquels pourront s'ajouter d'autres indicateurs plus spécifiques. Dans ce contexte, la SFEPM a pour objectif de développer et animer un Observatoire National des Mammifères sauvages de France, avec un volet Chiroptères.</p> <p>Aujourd'hui, l'enjeu est d'identifier et de prioriser les actions de conservation aux échelles nationale et régionale. Pour cela, il est primordial d'assurer une cohérence dans le recueil des données, de les synthétiser et de les valoriser. La mise en place et l'animation d'un observatoire national par la Coordination Chiroptères Nationale de la SFEPM, en lien avec les principaux partenaires concernés (MNHN, ONF, etc.), s'appuierait sur le savoir-faire, les actions et les connaissances des groupes Chiroptères régionaux, et permettrait de suivre l'état des populations et de cibler les actions de conservation.</p> <p>Plusieurs régions disposent d'une base de données brutes ou source centralisée, construite selon différents modèles logiques, utilisant différents logiciels et traitant différentes modalités de collectes d'informations.</p>
Enjeux en Région	Etre en mesure de répondre aux demandes régionales et nationales
Objectifs	Améliorer les connaissances sur les espèces migratrices, en manque de données, sur les sites de swarming. Mobiliser les connaissances locales pour évaluer l'état de conservation des espèces dans le Grand Est.
Acquis DRPNA 2009-2013	Connaissances initiales sur les sites de swarming Connaissances initiales sur les Sérotones de Nilsson et bicolore
Autres acquis	Liste rouge régionale des mammifères d'Alsace (HEUACKER & BRAND, 2014)
Perspective à long terme	Suivi de l'évolution spatiale et temporelle des populations de Chiroptères, de leur aire de présence et de leurs habitats spécifiques. Suivi de l'évolution des pressions et menaces s'exerçant sur leurs populations et leurs habitats. Appréciation de l'effet des mesures de protection et des modifications d'usages promues dans les politiques régionales et nationales sur les activités économiques (en agriculture et foresterie notamment).
Exemples d'autres espèces bénéficiant des actions	/
Déclinaison de l'action à l'échelle du Grand Est	1.1 Améliorer les connaissances sur les regroupements automnaux (sites de swarming). Cette action concerne toutes les espèces de chauves-souris, plus

		particulièrement les genres <i>Myotis</i> et <i>Oreillard</i> mais le phénomène de <i>swarming</i> reste à mieux définir pour les <i>Pipistrelles</i> , <i>Noctules</i> , <i>Rhinolophes</i> ou encore la <i>Barbastelle</i> .
	1.2	Améliorer les connaissances sur les espèces migratrices en période de reproduction. Cette action concerne principalement les espèces suivantes : <i>Pipistrelle de Natusius</i> , <i>Noctule commune</i> , <i>Noctule de Leisler</i> , <i>Sérotine bicolore</i> .
	1.3	Améliorer les connaissances sur les espèces migratrices hors période de reproduction. Cette action concerne principalement les espèces suivantes : <i>Pipistrelle de Natusius</i> , <i>Noctule commune</i> , <i>Noctule de Leisler</i> , <i>Sérotine bicolore</i> .
	1.4	Améliorer les connaissances sur les Sérotines nordiques hors période de reproduction. Cette action concerne la Sérotine bicolore et la Sérotine de Nilsson.
	1.5	Rechercher des sites de parturition d'espèces anthropophiles. Cette action concerne toutes les espèces de chauves-souris, principalement les genres <i>Pipistrelle</i> , <i>Sérotine</i> , <i>Noctule</i> , <i>Rhinolophe</i> , <i>Myotis</i> et <i>Oreillard</i> .
	1.6	Suivre les sites estivaux
	1.7	Suivre les sites d'hibernation
	1.8	Évolution des populations du cortège de chauves-souris en hibernation en souterrain dans le Grand Est
	1.9	Évolution des places de chant de Sérotines bicolores dans le Grand Est
	1.10	Évolution de l'activité acoustique du cortège d'espèces de chiroptères sensibles à la rénovation énergétique et à l'éolien dans le Grand Est
	1.11	Maintenir à jour la hiérarchisation des sites et la liste des sites protégés et à protéger
	1.12	Centraliser le matériel biologique
	1.13	Etablir une liste rouge régionale des chiroptères
	1.14	Mobiliser les connaissances locales pour les programmes d'évaluation de conservation
	1.15	Établir une compatibilité des données entre structures
Partenaires potentiels		Région, SFEPM, MNHN, centres de soins, ANSES, associations de protection de la nature, Eurobats, DREAL, CPEPESC Lorraine, GEPMA, CENCA
Financement pour la période 2024-2028		438 065 €

L'action 1 « Observatoire, suivi des populations et acquisition de connaissance en vue d'améliorer l'état de conservation des espèces » est rattachée à l'axe de travail « Améliorer la connaissance et assurer le suivi en vue de la conservation des populations ». Elle regroupe différentes sous-actions qui portent toutes sur l'amélioration des connaissances. **L'ensemble des espèces de chauves-souris présentes en Grand Est est concerné par l'action 1, tout comme l'ensemble des périodes du cycle biologique.** Certaines sous-actions ciblent cependant une période particulière du cycle biologique tel que le transit automnal et les accouplements ou *swarming* (fin août à mi-octobre) pour les sous actions 1.1, 1.2 et 1.9, l'hibernation (mi-octobre à mi-mars) pour les sous-actions 1.7 et 1.8 et la période estivale incluant la gestation, la mise bas et l'élevage des jeunes (mi-mai à fin août) pour les sous-actions 1.5 et 1.6. De même, certaines actions ciblent des espèces particulières comme les espèces migratrices

(sous-actions 1.2 et 1.3), les Sérotines nordiques (sous-actions 1.4 et 1.9), les espèces anthropophiles (sous-action 1.5) ou les espèces sensibles à la rénovation énergétique et à l'éolien (1.10).

Améliorer la connaissance et assurer le suivi en vue de la conservation des populations

Fiche n°2	Organiser une veille sanitaire
Contexte et enjeux généraux	Les épizooties représentent un enjeu fort pour les populations de Chiroptères. La surveillance, impliquant un réseau de référents, permet une forte réactivité en cas de mortalité, par la collecte des données et la détermination des causes. Le syndrome du nez blanc engendre une très importante mortalité de chauves-souris outre Atlantique, le champignon incriminé viendrait d'Europe. La veille sanitaire participe à l'objectif de conservation des populations des espèces prioritaires, grâce à la mise en place de réseaux d'épidémosurveillance.
Enjeux en Région	Présence des deux seules colonies connues de Sérotine commune avec un passif concernant les Lyssavirus Découverte au niveau national du Bokeloh virus (Lyssavirus) De nombreux cas de chauves-souris présentant le syndrome du nez blanc ont été recensés en région Grand Est.
Objectifs	Améliorer les connaissances épidémiologiques sur la rage des Chiroptères sur le territoire du Grand Est et participer au réseau SMAC (suivi de la mortalité anormale des Chiroptères).
Acquis DRPNA 2009-2013	Epidémosurveillance active de la rage pour deux colonies en Lorraine depuis 2009
Autres acquis	Réseau « surveillance rage » en place via la convention ANSES/SFEPM sur le territoire Grand Est.
Perspective à long terme	Veille sanitaire qui doit perdurer pour obtenir des résultats pertinents
Exemples d'autres espèces bénéficiant des actions	/
Déclinaison de l'action à l'échelle du Grand Est	<p>2.1 Fiche manipulation à destination des centres de soins et relais</p> <p>2.2 Épidémosurveillance active de la rage</p> <p>2.3 Épidémosurveillance passive de la rage</p> <p>2.4 Veille sur le syndrome du nez blanc</p> <p>2.5 Bilan annuel régional SMAC et ANSES</p> <p>2.6 Participation au réseau SMAC : identification des référents, transmission de la procédure</p>
Partenaires potentiels	Centres de soins, ANSES, OFB, SFEPM, DRAAF, LDAV, cabinets vétérinaires, universités de référence, ADILVA, DDSPP, brigades vertes, CPEPESC Lorraine, GEPMA, CENCA
Financement pour la période 2024-2028	7 654 €

L'action 2 « Organiser une veille sanitaire », rattachée à l'axe de travail « Améliorer la connaissance et assurer le suivi en vue de la conservation des populations », **porte sur l'ensemble des espèces du Grand Est et sur l'ensemble des phases du cycle biologique.** En effet, la quasi-totalité des espèces de chauves-souris du Grand Est ont déjà été

observées en Centres de soins, toutes sont susceptibles de connaître des épisodes d'épizooties et font l'objet d'une surveillance. Certaines sous-actions portent sur une phase du cycle biologique en particulier, comme la 2.4 « Veille sur le syndrome du nez blanc » car c'est en hiver que ce champignon est détecté et détectable. D'autres sous-actions en revanche sont indépendantes du cycle biologique (2.2 et 2.3 pour l'épidémiosurveillance, 2.6 pour le réseau SMAC).

Prendre en compte les chiroptères dans les aménagements et les politiques publiques

Fiche n°3	Intégrer les chiroptères dans l'aménagement du territoire et rétablir les corridors écologiques
-----------	---

Contexte et enjeux généraux	Les structures paysagères jouent un rôle primordial dans l'établissement et le déplacement des espèces. L'aménagement du territoire peut alors entraîner des modifications du paysage diurne et nocturne (fragmentation, réduction ou altération des corridors biologiques, pollution lumineuse, etc.) susceptibles d'impacter les espèces, leurs gîtes, leurs terrains de chasse et les corridors de déplacement.								
Enjeux en Région	Taux élevé d'artificialisation des sols								
Objectifs	Prendre en compte la fonctionnalité des habitats et le comportement des espèces dans l'aménagement du territoire, en diffusant des lignes directrices et des cahiers des charges								
Acquis DRPNA 2009-2013	Guide de prise en compte des espèces bénéficiant d'une DRPNA dans les projets d'aménagement en Alsace (BOISSARD et al., 2015)								
Autres acquis	/								
Perspective à long terme	Prise en compte systématique des Chiroptères dans les politiques d'aménagement du territoire								
Exemples d'autres espèces bénéficiant des actions	Choucas des tours, Hirondelle des fenêtres, Hirondelle rustique, Effraie des clochers, Martinet noir								
Déclinaison de l'action à l'échelle du Grand Est	<table border="1"> <tbody> <tr> <td>3.1</td><td>Accompagner les services instructeurs dans la mise en place de mesures ERC</td></tr> <tr> <td>3.2</td><td>Veille des appels d'offres</td></tr> <tr> <td>3.3</td><td>Appui technique des services de l'Etat et aide à la lecture de dossiers</td></tr> <tr> <td>3.4</td><td>Prendre en compte les chiroptères dans les projets d'aménagement</td></tr> </tbody> </table>	3.1	Accompagner les services instructeurs dans la mise en place de mesures ERC	3.2	Veille des appels d'offres	3.3	Appui technique des services de l'Etat et aide à la lecture de dossiers	3.4	Prendre en compte les chiroptères dans les projets d'aménagement
3.1	Accompagner les services instructeurs dans la mise en place de mesures ERC								
3.2	Veille des appels d'offres								
3.3	Appui technique des services de l'Etat et aide à la lecture de dossiers								
3.4	Prendre en compte les chiroptères dans les projets d'aménagement								
Partenaires potentiels	Etat, collectivités territoriales, associations de protection de la nature, ARIENA, PNR, syndicats mixtes de gestion des espaces naturels, ONF, propriétaires privés, communes, CEREMA, CENL, CSA, CENCA, CPEPESC Lorraine, GEPMA								
Financement pour la période 2024-2028	106 960 €								

L'action 3 « Intégrer les chiroptères dans l'aménagement du territoire et rétablir les corridors écologiques», rattachée à l'axe de travail « Prendre en compte les chiroptères dans les aménagements et les politiques publiques », **porte sur l'ensemble des espèces du Grand Est et sur l'ensemble des phases du cycle biologique.** En effet, les projets d'aménagement peuvent impacter la totalité des espèces de chauves-souris du Grand Est car ils concernent l'ensemble des milieux qu'elles fréquentent (milieux forestiers, alignements d'arbres, parcs et jardins, milieu bâti, ouvrages d'art, carrières, ...).

Prendre en compte les chiroptères dans les aménagements et les politiques publiques

Fiche n°4

Protéger les gîtes souterrains et rupestres

Contexte et enjeux généraux	Les espèces cavernicoles et rupestres souffrent du dérangement et de la perte d'habitats. La circulaire ministérielle du 14 octobre 2009 (DIRECTION GENERALE DE LA PREVENTION ET DES RISQUES, SOUS-DIRECTION DE LA PROTECTION ET DE LA VALORISATION DES ESPECES ET DE LEURS MILIEUX, BUREAU DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SAUVAGES & SERVICE DES RISQUES TECHNOLOGIQUES, SOUS-DIRECTION DES RISQUES CHRONIQUES ET DU PILOTAGE, BUREAU DU SOL ET DU SOUS-SOL, 2009) permet la prise en compte des Chiroptères avant toute fermeture de mine orpheline. Des recommandations doivent être diffusées concernant les autres cavités souterraines.										
Enjeux en Région	Présence de nombreux sites souterrains, notamment des carrières souterraines dans la région naturelle du Perthois										
Objectifs	Protéger les gîtes souterrains et rupestres, en diffusant des recommandations pour la prise en compte des Chiroptères dans les milieux souterrains et rupestres, à destination des communes et des particuliers notamment et en développant des formations pour mieux sensibiliser ces acteurs.										
Acquis DRPNA 2009-2013	Mise en protection de sites.										
Autres acquis	/										
Perspective à long terme	Protection des gîtes souterrains reconnus d'intérêt et intégration des Chiroptères dans toute activité souterraine										
Exemples d'autres espèces bénéficiant des actions	Espèces troglobies (ex : <i>Oxychilus sp.</i>), stygobies (ex : <i>Niphargus sp.</i>) et troglophiles (ex : <i>Quedius mesomelinus</i>)										
Déclinaison de l'action à l'échelle du Grand Est	<table border="1"> <tr> <td>4.1</td><td>Mettre en place des protections adaptées sur les sites souterrains (foncières et physiques) et suivre les protections mises en place</td></tr> <tr> <td>4.2</td><td>Mettre en adéquation l'entrée des sites avec les périmètres Natura 2000</td></tr> <tr> <td>4.3</td><td>Prendre en compte les chauves-souris dans les sécurisations de souterrains</td></tr> <tr> <td>4.4</td><td>Etablir une convention de partenariat entre spéléologues et naturalistes</td></tr> <tr> <td>4.5</td><td>Sensibiliser les exploitants des sites souterrains touristiques</td></tr> </table>	4.1	Mettre en place des protections adaptées sur les sites souterrains (foncières et physiques) et suivre les protections mises en place	4.2	Mettre en adéquation l'entrée des sites avec les périmètres Natura 2000	4.3	Prendre en compte les chauves-souris dans les sécurisations de souterrains	4.4	Etablir une convention de partenariat entre spéléologues et naturalistes	4.5	Sensibiliser les exploitants des sites souterrains touristiques
4.1	Mettre en place des protections adaptées sur les sites souterrains (foncières et physiques) et suivre les protections mises en place										
4.2	Mettre en adéquation l'entrée des sites avec les périmètres Natura 2000										
4.3	Prendre en compte les chauves-souris dans les sécurisations de souterrains										
4.4	Etablir une convention de partenariat entre spéléologues et naturalistes										
4.5	Sensibiliser les exploitants des sites souterrains touristiques										
Partenaires potentiels	CENL, CSA, CARLA, BRGM, DREAL, bureaux d'étude, collectivités territoriales, INERIS, GEODERIS, CNPF, ONF, DRAC, Inspection générale des carrières, CPEPESC Lorraine, GEPMA, CENCA										
Financement pour la période 2024-2028	37 577 €										

L'action 4 « Protéger les gîtes souterrains et rupestres», rattachée à l'axe de travail « Prendre en compte les chiroptères dans les aménagements et les politiques publiques », porte sur l'ensemble des espèces du Grand Est, qui sont toutes susceptibles de fréquenter ces milieux à un moment de leur cycle biologique.

En Grand-Est, la fréquentation des gîtes souterrains et rupestres est observée en toute saison. L'hibernation est la phase du cycle biologique où le plus grand nombre d'espèces fréquente ces milieux et elle constitue une période de grande sensibilité.

Prendre en compte les chiroptères dans les aménagements et les politiques publiques

Fiche n°5

Protéger les gîtes dans les bâtiments

Contexte et enjeux généraux	Les travaux dans les bâtiments peuvent occasionner un dérangement et une perte de gîtes pour les espèces prioritaires utilisant ce type de milieu. La prise en compte systématique de ces espèces lors de tout aménagement dans les bâtiments est nécessaire pour le maintien de l'état de conservation des populations. La loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte porte comme objectif de rénover l'ensemble du parc au standard « bâtiment basse consommation » à l'horizon 2050. La France s'est engagée, par le biais de la résolution 7.11 des accords Eurobats, sur le volet chauves-souris et isolation des bâtiments, à s'assurer que les travaux d'isolation respectent la législation sur la protection des chauves-souris et à trouver des solutions pour concilier les deux enjeux.
Enjeux en Région	Importantes colonies de parturition de Grand Murin
Objectifs	Protéger les gîtes dans les bâtiments, en diffusant des recommandations pour la prise en compte des chauves-souris lors des travaux de construction, de rénovation, d'isolation, de mise en lumière ou de destruction des bâtiments, en développant les formations et en promouvant la cohabitation.
Acquis DRPNA 2009-2013	Veille des appels d'offre Conventions " Refuge pour les Chauves-souris " Guide technique « Aménager et restaurer les bâtiments, les ponts, les routes, les forêts, les parcs urbains ... et préserver les chauves-souris en Champagne-Ardenne » (2013)
Autres acquis	Guide du CEREMA (NOWICKI, 2018) Convention de partenariat CENCA / Conseil départemental de la Marne pour la prise en compte des chauves-souris lors des travaux
Perspective à long terme	Prise en compte systématique des espèces protégées lors de travaux sur les bâtiments
Exemples d'autres espèces bénéficiant des actions	Choucas des tours, Hirondelle des fenêtres, Hirondelle rustique, Effraie des clochers, Martinet noir
Déclinaison de l'action à l'échelle du Grand Est	5.1 Sensibiliser les collectivités, et former les agents de terrain à la prise en compte des chauves-souris dans les bâtiments
	5.2 Prendre en compte les chiroptères dans les plans de prévention des risques
	5.3 Mener une enquête participative "Maisons éclusières" et mettre en place des protections adaptées
	5.4 Créer une fiche sur les espèces protégées et la diffuser aux syndicats et fédérations de bailleurs sociaux
	5.5 Mettre en place des protections adaptées dans les bâtiments (foncières et physiques) et suivre les protections mises en place
Partenaires potentiels	DRAC, CEREMA, DREAL, fédérations de bailleurs sociaux, VNF, CPEPESC Lorraine, GEPMA, CENCA
Financement pour la période 2024-2028	31 991 €

L'action 5 « Protéger les gîtes dans les bâtiments», rattachée à l'axe de travail « Prendre en compte les chiroptères dans les aménagements et les politiques publiques », porte sur la **majorité des espèces prioritaires et des espèces complémentaires du PNA présentes en Grand Est** (Tableau 1 et Tableau 2). Certaines espèces sont cependant plus susceptibles de fréquenter ces milieux à un moment de leur cycle biologique et sont sujettes à des pressions plus élevées (Tableau 3), telles que les Noctules, les Pipistrelles ou la Sérotine commune. Le milieu bâti peut être occupé par des chauves-souris toute l'année mais l'hiver et l'été sont des périodes particulièrement sensibles (présence d'individus incapables de fuir : jeunes non volants, individus en léthargie).

Prendre en compte les chiroptères dans les aménagements et les politiques publiques

Fiche n°6	Prendre en compte les Chiroptères dans les infrastructures de transport et les ouvrages d'art
-----------	---

Contexte et enjeux généraux	Les infrastructures de transport constituent une des causes de mortalité des chauves-souris et modifient les corridors et terrains de chasse. Elles peuvent causer également une perte de gîtes par leur implantation. Évaluer les impacts des infrastructures de transport et de l'entretien des ouvrages d'art est primordial afin d'offrir les mesures les plus adaptées de prise en compte des populations dans ces projets.
Enjeux en Région	Pas d'enjeu supplémentaire par rapport au niveau national
Objectifs	Diminuer la mortalité des Chiroptères due aux infrastructures de transport. Prendre en compte les Chiroptères lors de la construction, l'exploitation ou la requalification des infrastructures de transport et lors de la construction, la rénovation ou la destruction des ouvrages d'art.
Acquis DRPNA 2009-2013	<p>Évaluation de la fréquentation d'une passerelle sur l'A33 (PIQUET & CHARPENTIER, 2012)</p> <p>Guide technique « Aménager et restaurer les bâtiments, les ponts, les routes, les forêts, les parcs urbains ... et préserver les chauves-souris en Champagne-Ardenne » (2013)</p> <p>Étude de mortalité des chiroptères par collision routière dans deux secteurs de Champagne-Ardenne (PARISE, 2014)</p> <p>Note pour la prise en compte des chauves-souris dans les études d'impact – Travaux de restauration/reconstruction de ponts (PARISE et al., 2016)</p> <p>Note pour la prise en compte des chauves-souris dans les études d'impact – projets routiers et projets en milieu forestier (PARISE & BECU, 2016)</p>
Autres acquis	<p>Convention de partenariat CENCA /CD de la Marne pour la prise en compte des chauves-souris lors des travaux</p> <p>Convention de partenariat CENCA / CD des Ardennes pour la prise en compte des chauves-souris lors des travaux</p> <p>Convention de partenariat CENCA / CD de la Haute-Marne pour la prise en compte des chauves-souris lors des travaux</p>
Perspective à long terme	Prise en compte systématique des Chiroptères à toutes les étapes des projets d'infrastructures de transport et lors de la construction, l'entretien, la destruction des ouvrages d'art
Exemples d'autres espèces bénéficiant des actions	Cinclus plongeur, Troglodyte mignon, Bergeronnette des ruisseaux
Déclinaison de l'action à l'échelle du Grand Est	6.1 Sensibiliser les collectivités, et former les agents de terrain à la prise en compte des chauves-souris dans les ouvrages d'art
	6.2 Participer au recueil d'expériences "Chiroptères et ouvrages d'art"
	6.3 Etablir des conventions d'appui technique et d'échanges de données
Partenaires potentiels	SNCF Réseau, conseils départementaux, DIR, bureaux d'étude, VNF, CEREMA, CPEPESC Lorraine, GEPMA, CENCA

Financement pour la période 2024-2028

28 717 €

L'action 6 « Prendre en compte les Chiroptères dans les infrastructures de transport et les ouvrages d'art », rattachée à l'axe de travail « Prendre en compte les chiroptères dans les aménagements et les politiques publiques », porte sur une **partie des espèces prioritaires et des espèces complémentaires du PNA présentes en Grand Est** (Tableau 3). Les ouvrages d'art peuvent être occupés par des chauves-souris toute l'année mais l'hiver et l'été sont des périodes particulièrement sensibles (présence d'individus incapables de fuir : jeunes non volants, individus en léthargie).

Prendre en compte les chiroptères dans les aménagements et les politiques publiques

Fiche n°7

Intégrer les enjeux Chiroptères lors de l'implantation de parcs éoliens

Contexte et enjeux généraux	<p>Pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée via la loi Grenelle 1 en matière de contribution d'énergie éolienne d'ici 2020, la France doit doubler son parc éolien pour atteindre 25 000 MW.</p> <p>Or, les parcs éoliens peuvent avoir des impacts sur les populations de chauves-souris. Pour les diminuer, il est nécessaire de mettre en œuvre plusieurs actions et de pallier le manque de prise en compte de ces dernières années. L'enjeu est alors de concilier ces énergies renouvelables avec la préservation des populations des espèces directement et indirectement affectées par les éoliennes.</p>
Enjeux en Région	Seconde région en puissance installée après les Hauts-de-France
Objectifs	Diminuer les impacts des parcs éoliens sur les populations de chauves-souris par l'amélioration de la prise en compte des chauves-souris dans le cadre des projets éoliens et par la mise en œuvre des mesures d'atténuation des impacts et leur évaluation.
Acquis DRPNA 2009-2013	<p>Synthèse et cartographie des zones de sensibilité en Champagne-Ardenne (PARISE & BECU, 2010a ; PARISE & BECU, 2010b)</p> <p>Note méthodologique pour la prise en compte des chauves-souris dans les études d'impact des projets éoliens en Champagne-Ardenne (PARISE & BECU, 2012)</p>
Autres acquis	<p>Synthèses réalisées par le CPIE de Soulaines concernant les cas de mortalité de Chiroptères dus à l'éolien (TERNOIS & BELLENOUE, 2017 ; TERNOIS, 2019)</p> <p>Définition et cartographie des enjeux avifaunistiques et chiroptérologiques vis-à-vis des éoliennes en Lorraine (GAILLARD et al., 2010)</p> <p>Participation aux comités de suivis alsaciens et veille concernant les nouveaux projets</p>
Perspective à long terme	Évaluer et limiter l'impact des éoliennes sur les Chiroptères
Exemples d'autres espèces bénéficiant des actions	Milan royal, Cigogne noire
Déclinaison de l'action à l'échelle du Grand Est	<p>7.1 Retour d'expériences des procédés limitant l'impact des éoliennes sur les chauves-souris</p> <p>7.2 Carte de présence avérée des espèces DRPNA au niveau du Grand Est</p> <p>7.3 Réaliser une normalisation des rapports ou une fiche synthétique d'accompagnement</p> <p>7.4 Guide de codification des mesures ERC et d'accompagnement spécifique à la thématique éolien et chiroptères</p> <p>7.5 Mettre en place un outil partagé de recueil des données des suivis de mortalité</p> <p>7.6 Fiches espèces</p> <p>7.7 Réunion annuelle des acteurs régionaux</p> <p>7.8 Journée d'échange entre les instructeurs ICPE et les animateurs de DRPNA</p>
Partenaires potentiels	FEE, SER, bureaux d'étude, ADEME, développeurs éoliens, instituts de recherche, MNHN, SFEPM, CPEPESC Lorraine, GEPMA, CENCA

Financement pour la période 2024-2028

8 394 €

L'action 7 « Intégrer les enjeux Chiroptères lors de l'implantation de parcs éoliens», rattachée à l'axe de travail « Prendre en compte les chiroptères dans les aménagements et les politiques publiques », porte sur une **partie des espèces prioritaires et des espèces complémentaires du PNA présentes en Grand Est qui sont impactées par la présence d'éoliennes** (Tableau 3) : le Minioptère de Schreibers, la Pipistrelle commune, la Pipistrelle de Nathusius, la Sérotine de Nilsson, la Noctule commune, la Noctule de Leisler, la Sérotine bicolore et la Sérotine commune. Les chauves-souris sont sensibles aux éoliennes sur toutes leurs phases d'activité, soit toute l'année sauf durant la période de léthargie hivernale.

Prendre en compte les chiroptères dans les aménagements et les politiques publiques

Fiche n°8	Améliorer la prise en compte des Chiroptères dans la gestion forestière publique et privée
-----------	--

Contexte et enjeux généraux	La gestion forestière engendre des impacts positifs et négatifs non négligeables sur les populations de Chiroptères forestiers. La volonté de la France de produire plus en préservant mieux la biodiversité doit prendre en compte notamment l'écologie de ces espèces.
Enjeux en Région	Forte couverture forestière de la Région Grand Est Présence de nombreuses anciennes structures militaires en forêt
Objectifs	Mieux intégrer les recommandations pour les chauves-souris dans les pratiques, en formant les acteurs forestiers et en proposant des outils contractuels simples
Acquis DRPNA 2009-2013	Précision des statuts biologiques des espèces arboricoles Etude des terrains de chasse d'espèces forestières Caractérisation d'arbres-gîtes Recherche d'anciennes structures militaires en milieu forestier Journées d'échanges entre structures animatrices des DRPNA, ONF et CRPF
Autres acquis	/
Perspective à long terme	Prendre en compte les Chiroptères dans la gestion forestière
Exemples d'autres espèces bénéficiant des actions	Espèces saproxyliques, espèces cavicoles
Déclinaison de l'action à l'échelle du Grand Est	8.1 Favoriser les échanges de données pour une bonne prise en compte des chiroptères en milieu forestier
	8.2 Mener une enquête participative "Maisons forestières" et mettre en place des protections adaptées
	8.3 Informer, sensibiliser et former les agents forestiers publics et privés à la prise en compte des chauves-souris
	8.4 Améliorer l'intégration des enjeux chauves-souris dans les fiches chantiers
Partenaires potentiels	ONF, CRPF, DRAAF, CPEPESC Lorraine, GEPMA, CENCA
Financement pour la période 2024-2028	19 832 €

L'action 8 « Améliorer la prise en compte des Chiroptères dans la gestion forestière publique et privée», rattachée à l'axe de travail « Prendre en compte les chiroptères dans les aménagements et les politiques publiques », porte sur la **totalité des espèces prioritaires et des espèces complémentaires du PNA présentes en Grand Est.** En effet toutes les espèces de chauves-souris du Grand-Est fréquentent le milieu forestier pour tout ou partie de leur cycle biologique. **Certaines espèces qui gîtant dans les arbres sont particulièrement concernées par cette action.**

Prendre en compte les chiroptères dans les aménagements et les politiques publiques

Fiche n°9

Intégrer les chiroptères dans les pratiques agricoles

Contexte et enjeux généraux	Certaines pratiques agricoles, par l'usage d'antiparasitaires, de pesticides et par le remembrement, nuisent à l'état de conservation des populations de chauves-souris utilisant l'espace agricole et indispensables alliées dans la lutte contre les ravageurs de cultures.
Enjeux en Région	Vastes territoires agricoles, peu de travaux initiés sur cette thématique. Responsabilité forte de la région Grand Est envers le Grand Murin et le Grand Rhinolophe
Objectifs	Concilier pratiques agricoles et préservation des Chiroptères, favoriser le maintien des populations de Chiroptères dans les exploitations agricoles. Etablir des liens durables avec les acteurs du monde agricole
Acquis DRPNA 2009-2013	Etude des terrains de chasse du Myotis à oreilles échancrées en Lorraine (BOREL & DERRICK, 2015) Guide technique « Aménager et restaurer les bâtiments, les ponts, les routes, les forêts, les parcs urbains ... et préserver les chauves-souris en Champagne-Ardenne » (2013)
Autres acquis	Effet des pratiques agricoles sur la diversité des Chiroptères (MANNEVILLE et al., 2014)
Perspective à long terme	Sensibiliser les acteurs et prendre en compte de façon optimale les populations de chauves-souris en milieu agricole
Exemples d'autres espèces bénéficiant des actions	Pies grièches
Déclinaison de l'action à l'échelle du Grand Est	9.1 Sensibiliser, former et conseiller les acteurs du monde agricole
	9.2 Mettre en place des journées de sensibilisation au sein des lycées agricoles
	9.3 Mettre en place des études "tests" sur des sites avec une gestion agricole différente
	9.4 Mener une enquête participative "Bâtiments agricoles"" et mettre en place des protections adaptées
Partenaires potentiels	Chambres d'agriculture, Région, lycées agricoles, Agences de l'Eau, DRAAF, GDS, GTV, vétérinaires, Agrivair, CPEPESC Lorraine, GEPMA, CENCA
Financement pour la période 2024-2028	29 762 €

L'action 9 « Intégrer les chiroptères dans les pratiques agricoles», rattachée à l'axe de travail « Prendre en compte les chiroptères dans les aménagements et les politiques publiques », porte sur la **majorité des espèces prioritaires et des espèces complémentaires du PNA présentes en Grand Est.** En effet beaucoup d'espèces de chauves-souris du Grand-Est fréquentent le milieu agricole pour tout ou partie de leur cycle biologique (Tableau 3).

Soutenir le réseau et informer

Fiche n°10	Soutenir les réseaux, promouvoir les échanges et sensibiliser														
Contexte et enjeux généraux	<p>Le fort dynamisme du réseau engagé lors du PNA Chiroptères 2009-2013 a permis d'impliquer une multiplicité d'acteurs d'horizons variés qui ont tous contribué à l'étude et à la conservation des Chiroptères. Ainsi, les échanges et la diffusion des expériences au sein de ce réseau permettent de mutualiser les actions et d'amplifier l'efficacité des projets. Il est donc primordial de continuer à soutenir et à animer ce réseau d'acteurs pour maintenir les actions en cours et en construire de nouvelles.</p> <p>De plus, pour une meilleure protection des populations de Chiroptères, il est essentiel de maintenir les actions de sensibilisation du grand public à la biologie et à la conservation de ces espèces.</p>														
Enjeux en Région	<p>Parmi les nouvelles grandes régions, seules deux sont issues d'une fusion de trois anciennes régions. Pour le Grand Est, les réseaux sont à reconstruire, homogénéiser et stabiliser.</p>														
Objectifs	<p>Animer le PNA, mettre en cohérence les actions, soutenir et promouvoir les échanges dans le réseau, valoriser et capitaliser les expériences, mettre en place des synergies.</p>														
Acquis DRPNA 2009-2013	<p>Exposition « Les ailes de la nuit » d'Alsace et exposition sur les chauves-souris de Champagne-Ardenne</p> <p>Site internet chauves-souris de Champagne-Ardenne http://chiropteres-champagne-ardenne.org/</p> <p>Plaquette ouvrages militaires de Lorraine (CPEPESC LORRAINE, 2010)</p> <p>Services SOS Chiroptères, Chauve-souris Info</p>														
Autres acquis	/														
Perspective à long terme	Mettre à disposition des outils pérennes, soutenir et renforcer la dynamique existante, identifier de nouveaux interlocuteurs														
Exemples d'autres espèces bénéficiant des actions	/														
Déclinaison de l'action à l'échelle du Grand Est	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="background-color: #f4a460; color: white; text-align: right;">10.1</td><td>Gérer la communication scientifique</td></tr> <tr> <td style="background-color: #f4a460; color: white; text-align: right;">10.2</td><td>Coordonner et animer le Chauve-souris Info</td></tr> <tr> <td style="background-color: #f4a460; color: white; text-align: right;">10.3</td><td>Coordonner et animer l'évènement « Nuit internationale de la chauve-souris »</td></tr> <tr> <td style="background-color: #a9f5d0; color: black; text-align: right;">10.4</td><td>Créer et diffuser des outils pédagogiques</td></tr> <tr> <td style="background-color: #f4a460; color: white; text-align: right;">10.5</td><td>Former les bénévoles et les formateurs</td></tr> <tr> <td style="background-color: #f4a460; color: white; text-align: right;">10.6</td><td>Coordonner les actions entre les centres de soins et les structures animatrices</td></tr> <tr> <td style="background-color: #f4a460; color: white; text-align: right;">10.7</td><td>Organiser les Rencontres chiroptères Très Grand-Est</td></tr> </table>	10.1	Gérer la communication scientifique	10.2	Coordonner et animer le Chauve-souris Info	10.3	Coordonner et animer l'évènement « Nuit internationale de la chauve-souris »	10.4	Créer et diffuser des outils pédagogiques	10.5	Former les bénévoles et les formateurs	10.6	Coordonner les actions entre les centres de soins et les structures animatrices	10.7	Organiser les Rencontres chiroptères Très Grand-Est
10.1	Gérer la communication scientifique														
10.2	Coordonner et animer le Chauve-souris Info														
10.3	Coordonner et animer l'évènement « Nuit internationale de la chauve-souris »														
10.4	Créer et diffuser des outils pédagogiques														
10.5	Former les bénévoles et les formateurs														
10.6	Coordonner les actions entre les centres de soins et les structures animatrices														
10.7	Organiser les Rencontres chiroptères Très Grand-Est														
Partenaires potentiels	Pôle médiation Faune sauvage, APN, centres de soins, CPEPESC Lorraine, PNR, structures animatrices de sites Natura 2000, associations de sensibilisation à la nature, Conservatoires d'espaces naturels, GEPMA, CENCA														

Financement pour la période 2024-2028	285 054 €
--	-----------

L'action 10 « Soutenir les réseaux, promouvoir les échanges et sensibiliser » est rattaché à l'axe de travail « Soutenir le réseau et informer ». Elle regroupe des sous-actions permettant de créer du lien entre les différents professionnels concernés par la thématique chauves-souris, les spécialistes du Grand-Est, les différents acteurs du réseau régional et national, mais aussi les naturalistes amateurs et le grand public . **L'ensemble des espèces de chauves-souris présentes en Grand Est est concerné, tout comme l'ensemble des périodes du cycle biologique.**

Animation territoriale et régionale de la DRPNA

Fiche n°11	Animation territoriale et régionale de la DRPNA
Contexte et enjeux généraux	La Région Grand Est est formée de trois anciennes régions : l'Alsace, la Lorraine et la Champagne-Ardenne. En amont de la fusion de ces dernières, les structures menant un Plan Régional d'Actions en faveur des chauves-souris, ou pilotant des actions issues du Plan National d'Actions sur leur territoire respectif, ont travaillé à l'élaboration d'un programme cohérent à l'échelle du Grand Est. Une première version de la DRPNA Grand Est a vu le jour dès 2018 et depuis 2016 le GEPMA, la CPEPESC Lorraine et le CENCA travaillent chaque année à la mise en place d'actions communes cohérentes à l'échelle du Grand Est, et s'expriment d'une même voix durant les échanges techniques et financiers avec la DREAL.
Enjeux en Région	Rédaction, validation et diffusion de la Déclinaison Régionale du Plan National d'Actions en faveur des Chiroptères en Grand Est. Déclinaison des actions prévues par le PNA sur les différents territoires du Grand Est. Adaptation de la DRPNA aux enjeux spécifiques à la région Grand Est (exemple : Sérotine nordiques). Participation à la rencontre nationale annuelle des animateurs du PNA.
Objectifs	Animer et coordonner les actions à mettre en œuvre dans le cadre de la déclinaison régionale du plan national d'actions chiroptères en Grand Est.
Acquis DRPNA 2009-2013	Connaissance du territoire et des enjeux. Connaissance des réseaux de partenaires sur chaque territoire.
Autres acquis	/
Perspective à long terme	Proposer des actions et un budget cohérents à l'échelle du Grand Est tout en maintenant les rôles de référent par territoire. Produire un bilan de la première DRPNA Grand Est et en tirer des conclusions et perspectives d'amélioration.
Exemples d'autres espèces bénéficiant des actions	/
Déclinaison de l'action à l'échelle du Grand Est	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions techniques annuelles entre les trois structures animatrices - Réunion de montage technique et financier inter-associative pour la planification annuelle - Réunion technique et financière annuelle avec la DREAL Grand Est
Partenaires potentiels	DREAL Grand Est
Financement pour la période 2024-2028	46 993 €

V.3 Synthèse de la déclinaison Grand Est du PNA

N° fiches actions	Titre action DRPNA	Axe (A ; P ; I/S)	Priorité	Pilote	Partenaires	Financeurs potentiels	Indicateurs de suivi	Livrables	Lien avec des programmes connexes	Espèces chiroptères prioritaires	Espèces chiroptères associées
1.1	Améliorer les connaissances sur les regroupements automnaux (sites de swarming)	A	2	CENCA	CPEPESC Lorraine, GEPMA, APN	DREAL, Région	Nombre de sites étudiés / nombre de sites de swarming identifiés	Rapports d'études		Toutes les espèces	/
1.2	Améliorer les connaissances sur les espèces migratrices en période de reproduction	A	2	CPEPESC Lorraine	CENCA, GEPMA, APN	DREAL, Région	Nombre d'études menées / nombre de gîtes identifiés	Rapports d'études		Noctules commune et de Leisler, Pipistrelle de Natusius, Sérotine bicolore	Toutes les espèces
1.3	Améliorer les connaissances sur les espèces migratrices hors période de reproduction	A	1	CPEPESC Lorraine	CENCA, GEPMA, APN	DREAL, Région	Nombre d'études menées	Rapports d'études		Noctules commune et de Leisler, Pipistrelle de Natusius, Sérotine bicolore	Toutes les espèces
1.4	Améliorer les connaissances sur les Sérotines nordiques hors période de reproduction	A	2	CPEPESC Lorraine	CENCA, GEPMA, APN	DREAL, Région	Nombre d'études menées / axes de déplacement identifiés / nombre de gîtes identifiés	Rapports d'études		Sérotine bicolore, Sérotine de Nilsson	/
1.5	Rechercher des sites de parturition d'espèces anthropophiles	A	2	CENCA	GEPMA, CPEPESC Lorraine, APN	DREAL, Région	Nombre d'études menées / nombre de gîtes identifiés	Rapports d'études		Cette action concerne toutes les espèces de chauves-souris, plus principalement les genres Pipistrelle, Sérotine, Noctule, Rhinolophe, Myotis et Oreillard.	Toutes les espèces
1.6	Suivre les sites estivaux	A, P	1	GEPMA	CENCA, CPEPESC Lorraine, APN	DREAL, Région, Natura 2000	Nombre de colonies comptées / nombre de colonies connues pour les espèces cibles ; effectif par espèce ; effectif par département	Synthèse	Natura 2000	Espèces inscrites en Annexe II de la DHFF	Toutes les espèces
1.7	Suivre les sites d'hibernation	A, P	1	GEPMA	CENCA, CPEPESC Lorraine, APN	DREAL, Natura 2000, Région	Nombre de sites comptés ; effectif par espèce ; effectif par département	Synthèse	Natura 2000, ORB	Toutes les espèces	/
1.8	Évolution des populations du cortège de chauves-souris en hibernation en souterrain dans le Grand Est	A, P	1	CPEPESC Lorraine	CENCA, GEPMA, ReNARD	DREAL, Natura 2000, Région (programme spécifique ORB)	Indicateurs ORB	Synthèse	Natura 2000, ORB	Espèces cavernicoles	Toutes les espèces
1.9	Évolution des places de chant de Sérotines bicolores dans le Grand Est	A	1	CPEPESC Lorraine	CENCA, ReNARD	GEPMA, DREAL, Région (programme spécifique ORB)	Indicateurs ORB	Synthèse	ORB	Sérotine bicolore	/
1.10	Évolution de l'activité acoustique du cortège d'espèces de chiroptères sensibles à la rénovation énergétique et à l'éolien dans le Grand Est	A	1	CPEPESC Lorraine	CENCA, ReNARD	GEPMA, DREAL, Région (programme spécifique ORB)	Indicateurs ORB	Synthèse	ORB	Noctules commune et de Leisler, Pipistrelles commune, pygmée, de Natusius et de Kuhl	Toutes les espèces

N° fiches actions	Titre action DRPNA	Axe (A ; P ; I/S)	Priorité	Pilote	Partenaires	Financeurs potentiels	Indicateurs de suivi	Livrables	Lien avec des programmes connexes	Espèces chiroptères prioritaires	Espèces chiroptères associées
1.11	Maintenir à jour la hiérarchisation des sites et la liste des sites protégés et à protéger	A, P	1	CPEPESC Lorraine	CENCA, GEPMA	DREAL, Région	Actualisation de la hiérarchisation des sites ; Actualisation de la liste des sites protégés / à protéger	Synthèse, liste		Toutes les espèces	/
1.12	Centraliser le matériel biologique	I/S	3	GEPMA	CENCA, CPEPESC Lorraine, Centres de soins, Museum d'histoire naturelle	DREAL, MNHN	Nombre de structures contactées ; Protocole standardisé pour la récolte et la centralisation du matériel biologique	Synthèse ; Protocole		Toutes les espèces	/
1.13	Etablir une liste rouge régionale des chiroptères	P	1	ODONAT Grand Est	CPEPESC Lorraine, GEPMA, CENCA	DREAL (financement spécifique hors DRPNA), Région	Statut des espèces de chauves-souris en région Grand Est	Liste rouge régionale des chiroptères du Grand Est	INPN	Toutes les espèces	/
1.14	Mobiliser les connaissances locales pour les programmes d'évaluation de conservation	A	1	SFEPM, MNHN, Région	GEPMA, CENCA, CPEPESC Lorraine, SFEPM, Fédération des Conservatoires	DREAL, Région	Convention d'échanges de données signée ; Nombre de données mobilisées	Synthèse ; rapport sur les tendances d'évolution des espèces ; cartes de restitution	ORB, ONM, SINP	Toutes les espèces	/
1.15	Etablir une compatibilité des données entre structures	A, P, I/S	2	CPEPESC Lorraine	CENCA, GEPMA, Animateurs de DRPNA d'autres régions, ONF, APN	DREAL	Identification d'un outil ; estimation financière pour la mise en place de l'outil	/		Toutes les espèces	/
2.1	Fiche manipulation à destination des centres de soins et relais	I/S	3	CPEPESC Lorraine	Centres de soins, ANSES, OFB, SFEPM, DRAAF, LDAV, cabinets vétérinaires, universités de référence, ADILVA, DDSPP, brigades vertes, GEPMA, CENCA	DREAL	Réalisation de la fiche ; nombre de diffusions	Fiche		Toutes les espèces	/
2.2	Épidémiosurveillance active de la rage	A	1	CPEPESC Lorraine		SFEPM, ANSES	Nombre de prélèvements ; nombre de colonies suivies	Bilan		Sérotine commune, Murin de Daubenton, Minioptère de Schreibers, Grand Murin	Toutes les espèces
2.3	Épidémiosurveillance passive de la rage	A	1	CPEPESC Lorraine		SFEPM, ANSES	Nombre de cadavres envoyés à l'ANSES / nombre de cas positifs	Bilan		Sérotine commune, Murin de Daubenton, Minioptère de Schreibers, Grand Murin	Toutes les espèces
2.4	Veille sur le syndrome du nez blanc	A	2	CPEPESC Lorraine		DREAL	Nombre de prélèvements « nez blanc » envoyés au référent / nombre de cas positifs	Bilan		Grand Murin	Toutes les espèces
2.5	Bilan annuel régional SMAC et ANSES	I/S	3	CPEPESC Lorraine		DREAL	Nombre de bilans annuels	Bilan annuel		Toutes les espèces	/
2.6	Participation au réseau SMAC : identification des référents, transmission de la procédure	A	2	CPEPESC Lorraine		DREAL	Nombre de cas identifiés / nombre de cas saisis dans la base de données Epifaune ; nombre de journées d'échanges	Bilan		Toutes les espèces	/
3.1	Accompagner les services instructeurs dans la mise en place de mesures ERC	A	1	CPEPESC Lorraine	CENCA, GEPMA	DREAL	Nombre d'études collectées	Bilan annuel		Petit Rhinolophe, Grand Rhinolophe, Minioptère de	Toutes les espèces

N° fiches actions	Titre action DRPNA	Axe (A ; P ; I/S)	Priorité	Pilote	Partenaires	Financeurs potentiels	Indicateurs de suivi	Livrables	Lien avec des programmes connexes	Espèces chiroptères prioritaires	Espèces chiroptères associées
3.2	Veille des appels d'offres	P, I/S	1	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	/	DREAL	Nombre d'appels d'offre consultés ; nombre de suites données aux courriers / nombre de courriers envoyés	Bilan annuel		Schreibers, Murin de Bechstein, Sérotine commune	
3.3	Appui technique des services de l'Etat et aide à la lecture de dossier	I/S	1	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	/	DREAL	Nombre de réunions	Bilan annuel			
3.4	Prendre en compte les chiroptères dans les projets d'aménagement	P, I/S	2	GEPMA	CENCA, CPEPESC Lorraine, SNCF Réseau, conseils départementaux, DIR, bureaux d'étude, VNF, CEREMA, Bureaux d'études	DREAL	Protocole "Arbres" validé ; Protocole "Ouvrages d'art" validé ; Protocole "Bâtiments" validé Nombre de projet ayant pris en compte les chauves-souris	Protocoles standardisés pour la prise en compte des chiroptères dans les projets d'aménagement			
4.1	Mettre en place des protections adaptées sur les sites souterrains (foncières et physiques) et suivre les protections mises en place	P	1	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	/	DREAL, Région, Natura 2000, Fondation du patrimoine, collectivités, mécénat	Nombre de protections mises en place	Bilan	Natura 2000		
4.2	Mettre en adéquation l'entrée des sites avec les périmètres Natura 2000	P	2	DREAL	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	DREAL, Natura 2000	Nombre de périmètres modifiés / nombre de sites Natura 2000 nécessitant une modification	Bilan	Natura 2000	Petit Rhinolophe, Grand Rhinolophe, Grand Murin, Murin à oreilles échancrées, Barbastelle d'Europe	Toutes les espèces
4.3	Prendre en compte les chauves-souris dans les sécurisations de souterrains	P	3	CPEPESC Lorraine	BRGM, CENCA, GEPMA	DREAL, Natura 2000	Nombre de sécurisation de souterrains ayant pris en compte les chiroptères	Bilan	Natura 2000		
4.4	Etablir une convention de partenariat entre spéléologues et naturalistes	I/S	2	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	/	DREAL	Nombre de conventions signées et suivies	Conventions			
4.5	Sensibiliser les exploitants des sites souterrains touristiques	I/S	2	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	/	DREAL	Nombre de sensibilisations réalisées / Nombre d'exploitants sensibilisés	Bilan	Natura 2000		
5.1	Sensibiliser les collectivités, et former les agents de terrains à la prise en compte des chauves-souris dans les bâtiments	P, I/S	1	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	DRAC, collectivités, VNF	DREAL, DRAC, collectivités, VNF	Nombre de formations / nombre de participants ; Mise en ligne d'une web conférence « chauves-souris »	Bilan des formations Lien vers la web conférence		Petit et Grand Rhinolophes, Murin à oreilles échancrées, Grand Murin, Pipistrelle commune, Sérotine commune	Oreillard gris, Oreillard roux, Murin à moustaches
5.2	Prendre en compte les chiroptères dans les plans de préventions des risques	P	2	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	/	DREAL	Nombre de PPR prenant en compte les espèces protégées	PPR			

N° fiches actions	Titre action DRPNA	Axe (A ; P ; I/S)	Priorité	Pilote	Partenaires	Financeurs potentiels	Indicateurs de suivi	Livrables	Lien avec des programmes connexes	Espèces chiroptères prioritaires	Espèces chiroptères associées
5.3	Mener une enquête participative "Maisons éclusières" et mettre en place des protections adaptées	A, P, I/S	1	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	VNF	VNF	Nombre de bâtiments avec présence de chauves-souris / nombre de maisons éclusières identifiées / nombre de retours / Nombre et type de protections mises en place	Bilan			
5.4	Créer une fiche sur les espèces protégées et diffusion aux syndicats et fédérations de bailleurs sociaux	P, I/S	1	DREAL Grand Est	Fédérations de bailleurs sociaux	DREAL	Création de la fiche / nombre de diffusions	Fiche			
5.5	Mettre en place des protections adaptées dans les bâtiments (foncières et physiques) et suivre les protections mises en place	P	1	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	/	DREAL, Région, Natura 2000, Fondation du patrimoine, collectivités, mécénat	Nombre de protections mises en place	Bilan	Natura 2000		
6.1	Sensibiliser les collectivités, et former les agents de terrains à la prise en compte des chauves-souris dans les ouvrages d'art	I/S	1	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	SNCF Réseau, conseils départementaux, DIR, bureaux d'étude, VNF, CEREMA	Conseil départementaux, SNCF Réseau, VNF, collectivités et structures rénovant des ouvrages d'art, DREAL	Nombre de formations ; nombre de participants	Synthèse, diaporama présenté		Toutes les espèces	/
6.2	Participer au recueil d'expériences "Chiroptères et ouvrages d'art"	I/S	2	CEREMA	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA, SNCF Réseau, conseils départementaux, DIR, bureaux d'étude, VNF, FCEN	Conseil départementaux, SNCF Réseau, VNF, collectivités et structures rénovant des ouvrages d'art, DREAL GE	Nombre de retours d'expériences remontés ; diffusion du recueil d'expériences	Recueil d'expériences		Toutes les espèces	/
6.3	Etablir des conventions d'appui technique et d'échanges de données	I/S	1	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	SNCF Réseau, conseils départementaux, DIR, bureaux d'étude, VNF, CEREMA	Conseil départementaux, SNCF Réseau, VNF, collectivités et structures rénovant des ouvrages d'art, DREAL	Nombre de conventions signées	Conventions		Toutes les espèces	/
7.1	Retour d'expérience des procédés limitant l'impact des éoliennes sur les chauves-souris	I/S	1	FEE	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA, Bureaux d'études	DREAL, ADEME, développeurs éoliens, FEE, SER	Réalisation du guide	Guide		Noctules commune et de Leisler, Pipistrelles commune, pygmée, de Nathusius et de Kuhl, Sérotines bicolore et de Nilsson	Toutes les espèces
7.2	Carte de présence avérée des espèces DRPNA au niveau du Grand Est	I/S	3	DREAL Grand Est	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA, ODONAT GE	DREAL, ADEME, développeurs éoliens, FEE, SER	Réalisation des cartes	Cartes			

N° fiches actions	Titre action DRPNA	Axe (A ; P ; I/S)	Priorité	Pilote	Partenaires	Financeurs potentiels	Indicateurs de suivi	Livrables	Lien avec des programmes connexes	Espèces chiroptères prioritaires	Espèces chiroptères associées
7.3	Réaliser une normalisation des rapports ou une fiche synthétique d'accompagnement	I/S	1	FEE	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	DREAL, ADEME, développeurs éoliens, FEE, SER	Mise en place et diffusion d'une trame type	Fiches			
7.4	Guide de codification des mesures ERC et d'accompagnement spécifique à la thématique éolien et chiroptères	I/S	3	DREAL Grand Est	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA, CEREMA	DREAL, ADEME, développeurs éoliens, FEE, SER	Réalisation du guide	Guide			
7.5	Mettre en place un outil partagé de recueil des données des suivis de mortalité	I/S	1	FEE, MNHN	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	DREAL, ADEME, développeurs éoliens, FEE, SER	Liste des destinataires de la communication autour de l'outil DEPOTBIO	Synthèse			
7.6	Fiches espèces	I/S	3	DREAL Grand Est	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	DREAL, ADEME, développeurs éoliens, FEE, SER	Réalisation des fiches espèces	Fiches			
7.7	Réunion annuelle des acteurs régionaux	I/S	1	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	DREAL, ADEME, développeurs éoliens, FEE, SER	Nombre de réunions / nombre de participants	Synthèse			
7.8	Journée d'échange entre les instructeurs ICPE et les animateurs de DRPNA	I/S	2	DREAL Grand Est	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	DREAL, ADEME, développeurs éoliens, FEE, SER	Nombre de journées d'échange / nombre de participants	Synthèse			
8.1	Favoriser les échanges de données pour une bonne prise en compte des chiroptères en milieu forestier	A, P, I/S	1	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	ONF, CRPF, PNR, CEN	DREAL	Nombre de conventions signées ; Nombre d'aménagements forestiers avec prise en compte de l'enjeu Chiroptères ; Surface en RBI ; Surface laissée en libre évolution	Conventions signées Synthèse		Toutes les espèces	/
8.2	Mener une enquête participative "Maisons forestières" et mettre en place des protections adaptées	A, P, I/S	1	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	ONF, CRPF	DREAL, ONF	Nombre de retours / nombre de bâtiments avec présence de chiroptères / nombre de maisons forestières ; Nombre et type de protections mises en place	Bilan		Petit Rhinolophe, Grand Rhinolophe, Grand Murin, Murin à oreilles échancrées, Barbastelle d'Europe	Toutes les espèces
8.3	Informier, sensibiliser et former les agents forestiers publics et privé à la prise en compte des chauves-souris	A, P, I/S	1	ONF, CRPF	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	DREAL, ONF, CRPF	Nombre de participation à des journées d'échanges ; nombre de participants aux formations locales	Synthèse		Toutes les espèces	/
8.4	Améliorer l'intégration des enjeux chauves-souris dans les fiches chantiers	P	1	ONF, CRPF	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	DREAL	Amélioration de la fiche chantier	Synthèse		Toutes les espèces	/

N° fiches actions	Titre action DRPNA	Axe (A ; P ; I/S)	Priorité	Pilote	Partenaires	Financeurs potentiels	Indicateurs de suivi	Livrables	Lien avec des programmes connexes	Espèces chiroptères prioritaires	Espèces chiroptères associées
9.1	Sensibiliser, former et conseiller les acteurs du monde agricole	I/S	2	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	Chambres d'agriculture, PNR	DREAL	Nombre de participation à des journées d'échanges ; Nombre de participants aux formations ; Nombre de MAE prenant en compte les Chiroptères	Compte-rendu de l'action	Natura 2000		
9.2	Mettre en place des journées de sensibilisation au sein des Lycées agricoles	I/S	2	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	Lycées agricoles	DREAL	Nombre de formations / nombre de participants	Compte-rendu de l'action		Petit et Grand Rhinolophes, Grand Murin, Murin à oreilles échancrées, Pipistrelle commune, Noctule de Leisler, Sérotine commune, Minioptère de Schreibers	Oreillard gris
9.3	Mettre en place des études "tests" sur des sites avec une gestion agricole différente	A	2	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	Chambres d'agriculture	DREAL, Natura 2000, Agrivair	Nombre de sites d'expérimentation / nombre d'actions communes DRPNA	Compte-rendu de l'action	Natura 2000, OAB		
9.4	Mener une enquête participative "Bâtiments agricoles"" et mettre en place des protections adaptées	A	3	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	Chambres d'agriculture	DREAL, Agrivair	Nombre gîtes découverts / nombre d'agriculteurs contactés	Compte-rendu de l'action			
10.1	Gérer la communication scientifique	I/S	2	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	/	DREAL	Nombre d'articles publiés / nombre d'interventions en colloques / nombre de références transmises au Muséum	Articles			
10.2	Coordonner et animer le Chauve-souris Info	I/S	1	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	Centres de soins, APN	DREAL	Nombre de sollicitations / nombre d'interventions / nombre de sites aménagés / nombre de chauves-souris en détresse	Bilan annuel			
10.3	Coordonner et animer l'évènement « Nuit internationale de la chauve-souris »	I/S	2	GEPMA	CENCA, CPEPESC Lorraine, APN, PNR, Animateurs de sites Natura 2000, associations de sensibilisation à la nature, CEN	DREAL, Natura 2000, PNR, Eurobats, collectivités	Nombre d'évènements NICS / nombre de participants	Bilan annuel		Toutes les espèces	/
10.4	Créer et diffuser des outils pédagogiques	I/S	3	CPEPESC Lorraine	CENCA, GEPMA	DREAL, Fonds pour le développement de la vie associative	Nombre de tirages de l'exposition ; nombre de prêts de l'exposition chauves-souris et des outils pédagogiques ; nombre de tirages des plaquettes thématiques	Bilan annuel, plaquettes thématiques			
10.5	Former les bénévoles et les formateurs	I/S	1	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	APN	DREAL, Fonds pour le développement de la vie associative	Nombre de formations / nombre de participants	Bilan annuel			

N° fiches actions	Titre action DRPNA	Axe (A ; P ; I/S)	Priorité	Pilote	Partenaires	Financeurs potentiels	Indicateurs de suivi	Livrables	Lien avec des programmes connexes	Espèces chiroptères prioritaires	Espèces chiroptères associées
10.6	Coordonner les actions entre les centres de soins et les structures animatrices	P, I/S	2	GEPMA	CENCA, CPEPESC Lorraine, centres de soins	DREAL	Nombre de réunions ; Nombre de chauves-souris accueillies par les centres de soins	Compte rendu de réunions ; synthèse			
10.7	Organiser les Rencontres chiroptères Très Grand-Est	I/S	1	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	Animateurs du plan d'actions Bourgogne-Franche-Comté	DREAL, mécénat	Nombre de rencontres réalisées / nombre de participants	Programme des Rencontres Très Grand Est			
11	Animation territoriale et régionale de la DRPNA	I/S	1	DREAL Grand Est	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	DREAL	Nombre de COPIL / Nombre de participants au COPIL / Nombre de partenaires financiers / enveloppe budgétaire	Bilans annuels, quinquennaux et final des actions	Toutes les espèces		

V.4 Sous-actions de la déclinaison Grand Est du PNA

1.1		Améliorer les connaissances sur les regroupements automnaux (sites de swarming)	Priorité
			2
Objectifs		Evaluer l'intérêt des sites lors de la période d'accouplement (août – octobre) afin d'améliorer les connaissances et de protéger les sites les plus importants.	
Description		Mettre en place une méthodologie d'étude commune, tester des sites potentiels, actualiser la liste des sites de swarming connus/à protéger/à tester.	
Espèces cibles		Cette action concerne toutes les espèces de chauves-souris. Plus particulièrement les genres <i>Myotis</i> et <i>Oreillard</i> mais le phénomène de swarming reste à mieux définir pour les <i>Pipistrelles</i> , <i>Noctules</i> , <i>Rhinolophes</i> ou encore la <i>Barbastelle</i> .	
Indicateurs de suivi		Nombre de sites étudiés / nombre de sites de swarming identifiés	
Livrables		Rapports d'études	
Pilote		CENCA	
Partenaires		CPEPESC Lorraine, GEPMA, APN	
Financements mobilisables		DREAL, Région	

1.2		Améliorer les connaissances sur les espèces migratrices en période de reproduction	Priorité
			2
Objectifs		Améliorer les connaissances sur le type et la localisation de sites de mise bas des espèces migratrices. Identifier des typologies de gîtes utilisés par ces espèces	
Description		Capture, pose d'émetteurs et recherche par télémétrie des sites de mise bas des espèces cibles.	
Espèces cibles		Cette action concerne principalement les espèces suivantes : Pipistrelle de <i>Nathusius</i> , <i>Noctule commune</i> , <i>Noctule de Leisler</i> , <i>Sérotine bicolore</i> .	
Indicateurs de suivi		Nombre d'études menées / nombre de gîtes identifiés	
Livrables		Rapports d'études	
Pilote		CPEPESC Lorraine	
Partenaires		CENCA, GEPMA, APN	
Financements mobilisables		DREAL, Région	

1.3		Améliorer les connaissances sur les espèces migratrices hors période de reproduction	Priorité
			1

Objectifs	Améliorer les connaissances sur les axes de déplacement des espèces migratrices. Améliorer les connaissances sur le type et la localisation de sites de transit des espèces migratrices (Noctules et Pipistrelles).
Description	Mettre en place une méthodologie d'étude commune, réaliser une synthèse des données sur les espèces migratrices dans la région Grand Est. Être proactifs pour une participation à des programmes européens qui pourraient émerger sur la problématique. Capture, pose d'émetteurs et recherche par télémétrie des axes de déplacement et des sites de transit des espèces cibles.
Espèces cibles	Cette action concerne principalement les espèces suivantes : Pipistrelle de Natusius, Noctule commune, Noctule de Leisler, Sérotine bicolore.
Indicateurs de suivi	Nombre d'études menées
Livrables	Rapports d'études
Pilote	CPEPESC Lorraine
Partenaires	CENCA, GEPMA, APN
Financements mobilisables	DREAL, Région

1.4	Améliorer les connaissances sur les Sérotines nordiques hors période de reproduction	Priorité 2
Objectifs	Améliorer les connaissances concernant la répartition et les gîtes des sérotines nordiques du massif vosgien.	
Description	Recherche des gîtes utilisés lors de regroupement estivaux de mâles de Sérotine bicolore (<i>Vespertilio murinus</i>) et d'une recherche opportuniste de gîte de Sérotine de Nilsson (<i>Eptesicus nilssonii</i>). Recherche et suivi des places de chant de Sérotine bicolore hors transects OGEB	
Espèces cibles	Cette action concerne la Sérotine bicolore et la Sérotine de Nilsson.	
Indicateurs de suivi	Nombre d'études menées Axes de déplacement identifiés Nombre de gîtes identifiés	
Livrables	Rapports d'études	
Pilote	CPEPESC Lorraine	
Partenaires	CENCA, GEPMA, APN	
Financements mobilisables	DREAL, Région	

1.5	Rechercher des sites de parturition d'espèces anthropophiles	Priorité 2
-----	---	---------------

Objectifs	Rechercher de nouveaux sites utilisés pour la mise bas par les espèces anthropophiles
Description	Captures, pose d'émetteurs et recherche par télémétrie ou acoustiques des sites de mise bas des espèces cibles
Espèces cibles	Cette action concerne toutes les espèces de chauves-souris, plus principalement les genres Pipistrelle, Sérotine, Noctule, Rhinolophe, Myotis et Oreillard.
Indicateurs de suivi	Nombre d'études menées / nombre de gîtes identifiés
Livrables	Rapports d'études
Pilote	CENCA
Partenaires	GEPMA, CPEPESC Lorraine, APN
Financements mobilisables	DREAL, Région

1.6		Suivre les sites estivaux	Priorité
			1
Objectifs	Suivre les populations de chauves-souris en période de mise bas		
Description	Réaliser annuellement le suivi des colonies de mise bas, synchroniser les dates de passage sur l'ensemble de la région Grand Est.		
Espèces cibles	Cette action concerne les espèces inscrites en Annexe II de la DHFF		
Indicateurs de suivi	Nombre de colonies comptées / nombre de colonies connues pour les espèces cibles Effectif par espèce Effectif par département		
Livrables	Synthèse		
Pilote	GEPMA		
Partenaires	CENCA, CPEPESC Lorraine, APN		
Financements mobilisables	DREAL, Région, Natura 2000		

1.7		Suivre les sites d'hibernation	Priorité
			1
Objectifs	Suivre les populations de chauves-souris en période d'hibernation		
Description	Réaliser annuellement le suivi des sites d'hibernation de la région. Mettre en œuvre l'action "Évolution des populations du cortège de chauves-souris en hibernation en souterrain dans le Grand Est" liée à l'ORB		

Espèces cibles	Cette action concerne toutes les espèces de chauves-souris
Indicateurs de suivi	Nombre de sites comptés Effectif par espèce Effectif par département
Livrables	Synthèse
Pilote	GEPMA
Partenaires	CENCA, CPEPESC Lorraine, APN
Financements mobilisables	DREAL, Natura 2000, Région

1.8	Évolution des populations du cortège de chauves-souris en hibernation en souterrain dans le Grand Est	Priorité
	1	
Objectifs	Suivi des tendances de population de quatre espèces lors de leur période d'hibernation en milieu souterrain à l'échelle du Grand Est : le Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>), le Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>), le Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>) et le Myotis à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>).	
Description	Échantillonnage minimal de 155 sites (défini en 2020 sur 20 135 sites) propices à l'hibernation des espèces cibles (mines, carrières, ouvrages militaires, cavités naturelles, etc.) inventoriés en intégralité ou de manière similaire tous les ans dans le Grand Est. Analyses statistiques et mise en évidence des tendances de populations en Grand Est.	
Espèces cibles	Cette action concerne les espèces de chauves-souris cavernicoles	
Indicateurs de suivi	Indicateur de l'Observatoire Grand Est de la Biodiversité	
Livrables	Synthèse ²	
Pilote	CPEPESC Lorraine	
Partenaires	CENCA, GEPMA, ReNARD	
Financements mobilisables	DREAL, Natura 2000, Région (programme spécifique OGEB)	

1.9	Évolution des places de chant de Sérotines bicolores dans le Grand Est	Priorité
	1	
Objectifs	Suivi du nombre de places de chant de Sérotine bicolore (<i>Vespertilio murinus</i>)	

² <https://biodiversite.grandest.fr/wp-content/uploads/2024/07/ogeb2023-indicateur-statistique-suivi-hivernaux-hd.pdf>

Description	Transects acoustiques de 40 km en voiture au mois d'octobre. 15 transects au total, choisis au niveau des habitats favorables à l'espèce (zones montagneuses avec de grandes étendues aquatiques), 5 systématiquement réalisés tous les ans.
Espèces cibles	Cette action concerne la Sérotine bicolore
Indicateurs de suivi	Indicateur de l'Observatoire Grand Est de la Biodiversité
Livrables	Synthèse ³
Pilote	CPEPESC Lorraine
Partenaires	CENCA, GEPMA, ReNARD
Financements mobilisables	DREAL, Région (programme spécifique OGEB)

1.10		Évolution de l'activité acoustique du cortège d'espèces de chiroptères sensibles à la rénovation énergétique et à l'éolien dans le Grand Est	Priorité
Objectifs	Améliorer les connaissances pour 5 espèces de chauves-souris sensibles à la rénovation énergétique et à l'éolien dans le Grand Est : Noctule commune (<i>Nyctalus noctula</i>), Noctule de Leisler (<i>Nyctalus leisleri</i>), Pipistrelle commune (<i>Pipistrellus pipistrellus</i>), Pipistrelle de Kuhl (<i>Pipistrellus kuhlii</i>), Sérotine commune (<i>Eptesicus serotinus</i>). Améliorer les connaissances sur la répartition des espèces en région Grand Est, et mettre en parallèle avec les résultats nationaux.		1
Description	Méthode de suivi basée sur le protocole de science participative Vigie-Chiro développé par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et mise en place à l'échelle de la région Grand Est. Quantification de l'activité acoustique des espèces cibles pour chaque point d'écoute. Un point d'écoute correspond à une nuit entière d'enregistrement réalisé deux fois dans l'année.		
Espèces cibles	Cette action concerne les Noctules commune et de Leisler, les Pipistrelles commune, pygmée, de Nathusius et de Kuhl		
Indicateurs de suivi	Indicateur de l'Observatoire Grand Est de la Biodiversité		
Livrables	Synthèse ⁴		
Pilote	CPEPESC Lorraine		
Partenaires	CENCA, GEPMA, ReNARD		
Financements mobilisables	DREAL, Région (programme spécifique OGEB)		

1.11

Priorité

³ <https://biodiversite.grandest.fr/wp-content/uploads/2024/07/ogeb2023-indicateur-statistique-serotine-hd.pdf>

⁴ <https://biodiversite.grandest.fr/wp-content/uploads/2024/07/ogeb2023-indicateur-statistique-vigie-chiro-hd.pdf>

Maintenir à jour la hiérarchisation des sites et la liste des sites protégés et à protéger		1
Objectifs	Mettre à jour régulièrement la liste des sites connus en région Grand Est et hiérarchiser les gîtes en vue de prioriser la mise en protection des sites les plus importants.	
Description	Evaluation de l'intérêt des sites pour les chauves-souris d'après la méthodologie établie au niveau national. Maintenir à jour la liste des sites protégés et à protéger.	
Espèces cibles	Cette action concerne toutes les espèces de chauves-souris	
Indicateurs de suivi	Actualisation de la hiérarchisation des sites Actualisation de la liste des sites protégés / à protéger	
Livrables	Synthèses, listes	
Pilote	CPEPESC Lorraine	
Partenaires	CENCA, GEPMA	
Financements mobilisables	DREAL, Région	

1.12 Centraliser le matériel biologique		Priorité
		3
Objectifs	Centraliser et stocker le matériel biologique (cadavres de chauves-souris) avant envoi vers les services sanitaires compétents ou autres structures (MNHN).	
Description	Rechercher et prendre contact avec les structures susceptibles d'avoir des équipements permettant de stocker du matériel biologique. Etablir un protocole pour la récolte et la centralisation du matériel biologique.	
Espèces cibles	Cette action concerne toutes les espèces de chauves-souris	
Indicateurs de suivi	Nombre de structures contactées Protocole standardisé pour la récolte et la centralisation du matériel biologique	
Livrables	Synthèse, protocole	
Pilote	GEPMA	
Partenaires	CENCA, CPEPESC Lorraine, Centres de soins, Museum d'histoire naturelle	
Financements mobilisables	DREAL, MNHN	

1.13 Etablir une liste rouge régionale des chiroptères		Priorité
		1
Objectifs	Réaliser une Liste rouge régionale des Chiroptères du Grand Est, basée sur les critères IUCN	

Description	Désigner un comité scientifique et définir la méthodologie à adopter. Mobiliser et traiter les données. Rédiger le document.
Espèces cibles	Cette action concerne toutes les espèces de chauves-souris
Indicateurs de suivi	Statut des espèces de chauves-souris en région Grand Est
Livrables	Liste rouge régionale des chiroptères du Grand Est
Pilote	ODONAT Grand Est
Partenaires	CENCA, CPEPESC Lorraine, GEPMA
Financements mobilisables	DREAL (financement spécifique hors DRPNA), Région

1.14 Mobiliser les connaissances locales pour les programmes d'évaluation de conservation		Priorité 1
Objectifs	Mobiliser les connaissances locales pour évaluer l'état de conservation des espèces dans le Grand Est (ORB). Mobiliser les connaissances locales pour évaluer l'état de conservation des espèces à l'échelle nationale (ONM, SINP...).	
Description	Signer des conventions d'échange de données. Remonter les informations locales pour alimenter les indicateurs retenus au niveau national.	
Espèces cibles	Cette action concerne toutes les espèces de chauves-souris	
Indicateurs de suivi	Convention d'échanges de donnée signée Nombre de données mobilisées	
Livrables	Synthèse, rapport sur les tendances d'évolution des espèces, cartes de restitution	
Pilote	SFEPM, MNHN, Région	
Partenaires	GEPMA, CENCA, CPEPESC Lorraine, SFEPM, Fédération des Conservatoires	
Financements mobilisables	DREAL, Région	

1.15 Établir une compatibilité des données entre structures		Priorité 2
Objectifs	Faciliter la réalisation de synthèses à l'échelle des trois territoires. Réfléchir à la faisabilité d'un outil de gestion des données commun aux trois territoires (base de données relationnelle)	
Description	Se renseigner sur les outils existants et les outils utilisés par d'autres animateurs de DRPNA. Réfléchir à une méthode de travail pour mutualiser certaines données. Homogénéiser les informations saisies dans les bases de données.	

Espèces cibles	Cette action concerne toutes les espèces de chauves-souris
Indicateurs de suivi	Identification d'un outil Estimation financière pour la mise en place de l'outil
Livrables	/
Pilote	CPEPESC Lorraine
Partenaires	CENCA, GEPMA, animateurs de DRPNA d'autres régions, ONF, APN
Financements mobilisables	DREAL

2.1 Fiche manipulation à destination des centres de soins et relais		Priorité 3
Objectifs	Harmoniser les pratiques des différentes structures (centres de soins, associations référentes), rappel concernant les problématiques sanitaires	
Description	Réaliser une fiche reprenant les principes généraux de manipulation en cas de sauvetage de chiroptères.	
Espèces cibles	Cette action concerne toutes les espèces de chauves-souris	
Indicateurs de suivi	Réalisation de la fiche Nombre de diffusions	
Livrables	Fiche	
Pilote	CPEPESC Lorraine	
Partenaires	Centres de soins, ANSES, OFB, SFEPM, DRAAF, LDAV, cabinets vétérinaires, universités de référence, ADILVA, DDSPP, brigades vertes, GEPMA, CENCA	
Financements mobilisables	DREAL	

2.2 Épidémiosurveillance active de la rage		Priorité 1
Objectifs	Améliorer les connaissances concernant la circulation des virus rabiques au sein des colonies de chauves-souris, accompagner la population humaine dans l'appréhension des enjeux	
Description	Participer et soutenir les programmes d'épidémiosurveillance active au niveau des colonies ayant un passif rabique (captures et prise d'échantillons biologiques). Accompagner les propriétaires des sites.	
Espèces cibles	Cette action concerne principalement la Sérotine commune mais aussi le Murin de Daubenton, le Minioptère de Schreibers, le Grand Murin	
Indicateurs de suivi	Nombre de prélèvements Nombre de colonies suivies	

Livrables	Bilan
Pilote	CPEPESC Lorraine
Partenaires	Propriétaires de bâtiments abritant des colonies, Centres de soins, ANSES, OFB, SFEPM, DRAAF, LDAV, cabinets vétérinaires, universités de référence, ADILVA, DDSPP, brigades vertes, GEPMA, CENCA
Financements mobilisables	SFEPM, ANSES

2.3		Épidémirosurveillance passive de la rage	Priorité 1
Objectifs	Améliorer les connaissances concernant la circulation des virus rabiques au sein des colonies de chauves-souris, accompagner la population humaine dans l'appréhension des enjeux		
Description	Récolter les cadavres lors des suivis de populations et des opérations de sauvetage.		
Espèces cibles	Cette action concerne principalement la Sérotine commune mais aussi le Murin de Daubenton, le Minioptère de Schreibers, le Grand Murin		
Indicateurs de suivi	Nombre de cadavres envoyés à l'ANSES Nombre de cas positifs		
Livrables	Bilan		
Pilote	CPEPESC Lorraine		
Partenaires	Propriétaires de bâtiments abritant des colonies, Centres de soins, ANSES, OFB, SFEPM, DRAAF, LDAV, cabinets vétérinaires, universités de référence, ADILVA, DDSPP, brigades vertes, GEPMA, CENCA		
Financements mobilisables	SFEPM, ANSES		

2.4		Veille sur le syndrome du nez blanc (WNS)	Priorité 2
Objectifs	Surveiller la présence du pathogène et de son impact sur les populations de chauves-souris		
Description	Noter et bancariser les observations. Si nécessaire réalisation de prélèvement de l'agent pathogène. Transmission des informations et échantillons aux scientifiques de référence.		
Espèces cibles	Cette action concerne principalement le Grand Murin		
Indicateurs de suivi	Nombre de prélèvements « nez blanc » envoyés au référent Nombre de cas positifs		
Livrables	Bilan		

Pilote	CPEPESC Lorraine
Partenaires	SFEPM (référent : Sébastien Puechmaille), GEPMA, CENCA
Financements mobilisables	DREAL

2.5	Bilan annuel régional SMAC et ANSES	Priorité
		3
Objectifs	Mobiliser le réseau et bancariser l'information	
Description	Réaliser un bilan annuel au niveau du Grand Est pour les bénévoles des différents réseaux	
Espèces cibles	Cette action concerne toutes les espèces de chauves-souris	
Indicateurs de suivi	Nombre de bilans annuels	
Livrables	Bilans	
Pilote	CPEPESC Lorraine	
Partenaires	GEPMA, CENCA	
Financements mobilisables	DREAL	

2.6	Participation au réseau SMAC : identification des référents, transmission de la procédure	Priorité
		2
Objectifs	Le réseau de Surveillance de la Mortalité Anormale des Chiroptères (SMAC) a été instauré pour suivre les épizooties des chiroptères.	
Description	Participer au réseau SMAC en Grand Est en suivant les procédures en cas d'épizooties.	
Espèces cibles	Cette action concerne toutes les espèces de chauves-souris	
Indicateurs de suivi	Nombre de cas identifiés Nombre de cas saisis dans la base de données Epifaune Nombre de journées d'échanges	
Livrables	Bilans	
Pilote	CPEPESC Lorraine	
Partenaires	Propriétaires des bâtiments accueillant des colonies, OFB, GEPMA, CENCA	
Financements mobilisables	DREAL	

3.1		Accompagner les services instructeurs dans la mise en place de mesures ERC	Priorité 1
Objectifs		Maximiser la réussite de la séquence Eviter-Réduire-Compenser pour les chiroptères dans les projets	
Description		Accompagner et former les services instructeurs pour mettre en place des mesures ERC pertinentes et adaptées à chaque projet. Echanger annuellement entre les animateurs de DRPNA et les services instructeurs pour disposer des rapports d'étude. À partir des rapports d'études, élaborer tous les 5 ans un retour d'expérience sur l'efficacité des mesures ERC qui ont été mises en place.	
Espèces cibles		Cette action concerne toutes les espèces de chauves-souris	
Indicateurs de suivi		Nombre d'études collectées	
Livrables		Bilan annuel	
Pilote		CPEPESC Lorraine	
Partenaires		CENCA, GEPMA	
Financements mobilisables		DREAL	

3.2		Veille des appels d'offres	Priorité 1
Objectifs		Anticiper au mieux la prise en compte des chauves-souris dans le cadre de travaux d'aménagement, notamment concernant les structures d'origine anthropique (ouvrages d'art, bâtiments, etc.)	
Description		Croiser les annonces de travaux publics publiées sur internet avec les données des bases de données associatives, voire en cas d'évolution avec le SINP. Envoi d'un courrier préventif si le site n'a pas été prospecté et semble favorable aux chiroptères.	
Espèces cibles		Cette action concerne toutes les espèces de chauves-souris	
Indicateurs de suivi		Nombre d'appels d'offre consultés Nombre de suites données aux courriers / nombre de courriers envoyés	
Livrables		Bilan annuel	
Pilote		CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	
Partenaires		/	
Financements mobilisables		DREAL	

3.3		Appui technique des services de l'Etat et aide à la lecture de dossier	Priorité 1

Objectifs	Porter assistance technique auprès des services de l'Etat concernant les documents de planification et de cadrage (TVB, ZNIEFF, SRADDET, SRCE, documents d'urbanisme ...)
Description	Participer aux réunions des différentes politiques publiques (TVB, ZNIEFF, SRCE, ...). Être des structures ressources et répondre aux sollicitations des services de l'Etat afin de les accompagner sur certaines problématiques.
Espèces cibles	Cette action concerne toutes les espèces de chauves-souris
Indicateurs de suivi	Nombre de réunions
Livrables	Bilan annuel
Pilote	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA
Partenaires	/
Financements mobilisables	DREAL

3.4		Prendre en compte les chiroptères dans les projets d'aménagement	Priorité
Objectifs		Avoir des protocoles cadrés et standardisés pour la prise en compte des chiroptères dans les projets d'aménagements (arbres, ponts, bâtiments).	2
Description		Rassembler les protocoles existants, homogénéiser les protocoles. Faire valider les protocoles par le CSRPN. Diffuser et mettre en ligne les protocoles standardisés.	
Espèces cibles		Cette action concerne toutes les espèces de chauves-souris	
Indicateurs de suivi		Protocole "Arbres" validé Protocole "Ouvrages d'art" validé Protocole "Bâtiments" validé Nombre de projet ayant pris en compte les chauves-souris	
Livrables		Protocoles standardisés pour la prise en compte des chiroptères dans les projets d'aménagement	
Pilote		GEPMA	
Partenaires		CENCA, CPEPESC Lorraine, SNCF Réseau, conseils départementaux, DIR, bureaux d'étude, VNF, CEREMA, bureaux d'études	
Financements mobilisables		DREAL	

4.1		Mettre en place des protections adaptées (foncières et physiques) et suivre les protections mises en place	Priorité
			1

Objectifs	Protéger de manière efficace et durable les gîtes souterrains favorables aux chiroptères
Description	Protéger les sites souterrains par une protection physique (installation et entretien de protections types grilles, portes, fermetures diverses). Mettre en place et suivre des mesures de protection foncière (conventions...)
Espèces cibles	Cette action concerne principalement les espèces inscrites en Annexe II de la DHFF mais également les autres espèces de chiroptères
Indicateurs de suivi	Type de protection mises en place Nombre de protections mises en place
Livrables	Bilan
Pilote	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA
Partenaires	/
Financements mobilisables	DREAL, Région, Natura 2000, Fondation du patrimoine, collectivités, mécénat

4.2	Mettre en adéquation l'entrée des sites avec les périmètres Natura 2000	Priorité
		2
Objectifs	Inclure les sites souterrains à enjeux pour les chiroptères dans les périmètres Natura 2000 en région Grand Est.	
Description	Comparer cartographiquement les sites souterrains d'intérêt pour les chiroptères et les périmètres Natura 2000 sur la région Grand Est afin d'actualiser les périmètres Natura 2000 pour qu'ils incluent les sites d'intérêt pour les chiroptères. Cette démarche implique une prise de contact avec les animateurs des sites Natura 2000 et les communes concernées.	
Espèces cibles	Cette action concerne principalement les espèces inscrites en Annexe II de la DHFF mais également les autres espèces de chiroptères	
Indicateurs de suivi	Nombre de périmètres modifiés / nombre de sites Natura 2000 nécessitant une modification	
Livrables	Bilan	
Pilote	DREAL	
Partenaires	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	
Financements mobilisables	DREAL, Natura 2000	

4.3	Prendre en compte les chauves-souris dans les sécurisations de souterrains	Priorité
		3
Objectifs	Favoriser la prise en compte des chiroptères lors de mise en sécurité de sites souterrains	

Description	Contacter et sensibiliser les acteurs (BRGM) travaillant à la mise en sécurité des sites souterrains. Permettre d'inclure l'enjeu chiroptères dans leur cahier des charges et s'assurer de la prise en compte des chiroptères lors de leurs travaux si nécessaire.
Espèces cibles	Cette action concerne principalement les espèces inscrites en Annexe II de la DHFF mais également les autres espèces de chiroptères
Indicateurs de suivi	Nombre de sécurisation de souterrains ayant pris en compte les chiroptères
Livrables	Bilan
Pilote	CPEPESC Lorraine
Partenaires	BRGM, CENCA, GEPMA
Financements mobilisables	DREAL, Natura 2000

4.4 Etablir une convention de partenariat entre spéléologues et naturalistes		Priorité 2
Objectifs	Favoriser la prise en compte des chiroptères lors de mise en sécurité de sites souterrains	
Description	Établir un lien durable entre les associations de protection de la nature, les associations et groupes privés pratiquant la spéléologie et les représentants de l'État afin d'échanger sur la problématique de protection des chiroptères en milieu souterrain. Mettre en place une convention fixant notamment les règles de bonne conduite à respecter dans le cadre des pratiques de spéléologie pour éviter toute incidence néfaste sur les chiroptères.	
Espèces cibles	Cette action concerne principalement les espèces inscrites en Annexe II de la DHFF mais également les autres espèces de chiroptères	
Indicateurs de suivi	Nombre de conventions signées et suivies	
Livrables	Conventions	
Pilote	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	
Partenaires	/	
Financements mobilisables	DREAL	

4.5 Sensibiliser les exploitants des sites souterrains touristiques		Priorité 2
Objectifs	Permettre la prise en compte des chiroptères dans le cadre des activités de tourisme en milieux souterrains.	
Description	Prendre contact avec les associations et groupes privés en lien avec le tourisme en milieu souterrain en région Grand Est. Informer des enjeux chiroptères et	

	mettre en place une convention fixant les règles de bonne conduite à respecter pour permettre le maintien des populations de chiroptères.
Espèces cibles	Cette action concerne principalement les espèces inscrites en Annexe II de la DHFF mais également les autres espèces de chiroptères
Indicateurs de suivi	Nombre de sensibilisations réalisées Nombre d'exploitants sensibilisés
Livrables	Bilan
Pilote	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA
Partenaires	/
Financements mobilisables	DREAL

5.1 Sensibiliser les collectivités, et former les agents de terrains à la prise en compte des chauves-souris dans les bâtiments		Priorité
Objectifs	Sensibiliser, alerter et former les collectivités pour une prise en compte des chiroptères. Former les agents techniques, les collectivités et autres structures (VNF, Conseils départementaux, DRAC, ...) à la connaissance des chauves-souris et à leur prise en compte lors de travaux.	1
Description	Solliciter des échanges avec les gestionnaires de sites pour qu'ils puissent intégrer la thématique biodiversité dans leur base de données de gestion des sites (traçabilité et bancarisation de l'information). Organisation de journées techniques (salle et terrain) visant à informer et former les agents de terrain à la reconnaissance d'habitats et d'indices de présence de chauves-souris dans les bâtiments. Prendre contact avec la plateforme idéal Connaissance, établir et participer à une conférence "chauves-souris" à destination de la communauté "Biodiversité"	
Espèces cibles	Cette action concerne principalement les espèces inscrites en Annexe II de la DHFF mais également les autres espèces de chiroptères	
Indicateurs de suivi	Nombre de formations / nombre de participants Mise en ligne d'une web conférence « chauves-souris »	
Livrables	Bilan des formations Lien vers la web conférence	
Pilote	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	
Partenaires	DRAC, collectivités, VNF	
Financements mobilisables	DREAL, DRAC, collectivités, VNF	

5.2 Prendre en compte les chiroptères dans les plans de préventions des risques		Priorité
		2

Objectifs	Obtenir l'inclusion de l'enjeu "espèces protégées" dans le Plan de Prévention des Risques (PPR), ce qui permettrait d'intégrer la thématique dans la gestion des travaux.
Description	Contacter les structures rédactrices des PPR pour y intégrer une thématique "espèces protégées".
Espèces cibles	Cette action concerne principalement les espèces inscrites en Annexe II de la DHFF mais également les autres espèces de chiroptères
Indicateurs de suivi	Nombre de PPR prenant en compte les espèces protégées
Livrables	PPR
Pilote	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA
Partenaires	/
Financements mobilisables	DREAL

5.3	Mener une enquête participative "Maisons éclusières" et mettre en place des protections adaptées	Priorité 1
Objectifs	Recenser et protéger les colonies de chiroptères présentes dans les maisons éclusières.	
Description	Réaliser, en partenariat avec VNF, une enquête auprès des locataires de maisons éclusières. Contacter les locataires de sites avec présence de chauves-souris. Engager des protections physiques et/ou foncières (acquisition, convention de gestion, ORE, convention Refuge...).	
Espèces cibles	Cette action concerne principalement les espèces inscrites en Annexe II de la DHFF mais également les autres espèces de chiroptères	
Indicateurs de suivi	Nombre de bâtiments avec présence de chauves-souris / nombre de maisons éclusières identifiées Nombre de retours Nombre et type de protections mises en place	
Livrables	Bilan	
Pilote	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	
Partenaires	VNF	
Financements mobilisables	VNF	

5.4	Créer une fiche sur les espèces protégées et diffusion aux syndicats et fédérations de bailleurs sociaux	Priorité 1
Objectifs	Permettre la diffusion d'une synthèse concernant les espèces protégées aux bailleurs sociaux	

Description	Réaliser une fiche de rappel de la réglementation espèces protégées dans les bâtiments.
Espèces cibles	Cette action concerne principalement les espèces inscrites en Annexe II de la DHFF mais également les autres espèces de chiroptères
Indicateurs de suivi	Création de la fiche Nombre de diffusions
Livrables	Fiche
Pilote	DREAL Grand Est
Partenaires	Fédérations de bailleurs sociaux
Financements mobilisables	DREAL

5.5	Mettre en place des protections adaptées (foncières et physiques) et suivre les protections mises en place	Priorité
		1
Objectifs	Protéger de manière efficace et durable les bâtiments favorables aux chiroptères	
Description	Protéger et aménager les bâtiments pour les rendre favorables et permettre une cohabitation homme/chauves-souris. Protéger les sites par une protection foncière (ex : convention de gestion, bail emphytéotique, arrêté de protection biotope, Obligation Réelle Environnementale) et/ou par des conventions "Refuge pour les chauves-souris ». Suivre les protections physiques et foncières mises en place sur les bâtiments.	
Espèces cibles	Cette action concerne principalement les espèces inscrites en Annexe II de la DHFF mais également les autres espèces de chiroptères	
Indicateurs de suivi	Type de protection mises en place Nombre de protections mises en place	
Livrables	Bilan	
Pilote	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	
Partenaires	/	
Financements mobilisables	DREAL, Région, Natura 2000, Fondation du patrimoine, collectivités, mécénat	

6.1	Sensibiliser les collectivités, et former les agents de terrains à la prise en compte des chauves-souris dans les ouvrages d'art	Priorité
		1
Objectifs	Former les agents techniques des collectivités et autres structures (VNF, Conseils départementaux, DRAC, ...) à la connaissance des chauves-souris et à leur prise en compte lors de travaux. Améliorer la détection des chiroptères et de leurs habitats.	

Description	Organiser des journées techniques visant à informer et former les agents de terrain à la reconnaissance d'habitats et d'indices de présence de chauves-souris dans les ouvrages d'art. Journées avec une partie en salle et une partie sur le terrain.
Espèces cibles	Cette action concerne toutes les espèces de chauves-souris
Indicateurs de suivi	Nombre de formations Nombre de participants
Livrables	Synthèse, diaporama présenté
Pilote	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA
Partenaires	SNCF Réseau, conseils départementaux, DIR, bureaux d'étude, VNF, CEREMA
Financements mobilisables	Conseil départementaux, SNCF Réseau, VNF, collectivités et structures rénovant des ouvrages d'art

6.2	Participer au recueil d'expériences "Chiroptères et ouvrages d'art"	Priorité 2
Objectifs	Prendre en compte les chiroptères lors des travaux sur les ouvrages d'art. S'appuyer sur les retours d'expériences pour proposer des mesures adaptées.	
Description	Remonter les expériences dans le Grand Est pour alimenter le recueil d'expériences "chiroptères et ouvrages d'art" qui sera rédigé au niveau national. Participer à l'élaboration et la diffusion du recueil.	
Espèces cibles	Cette action concerne toutes les espèces de chauves-souris	
Indicateurs de suivi	Nombre de retours d'expériences remontés Diffusion du recueil d'expériences	
Livrables	Recueil d'expériences	
Pilote	CEREMA	
Partenaires	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA, SNCF Réseau, conseils départementaux, DIR, bureaux d'étude, VNF, FCEN	
Financements mobilisables	Conseil départementaux, SNCF Réseau, VNF, collectivités et structures rénovant des ouvrages d'art, DREAL GE	

6.3	Etablir des conventions d'appui technique et d'échanges de données	Priorité 1
Objectifs	Resserrer les liens avec les structures réalisant des travaux sur les ouvrages d'art afin d'obtenir chaque année des informations sur : les ouvrages en réfection, les ouvrages où des indices de présence de chauves-souris ont été relevés.	
Description	Etablir des conventions avec les structures concernées (Conseils départementaux, VNF, SNCF Réseau...). Accompagner les structures pour une bonne prise en compte des chauves-souris lors des travaux.	

Espèces cibles	Cette action concerne toutes les espèces de chauves-souris
Indicateurs de suivi	Nombre de conventions signées
Livrables	Conventions
Pilote	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA
Partenaires	SNCF Réseau, conseils départementaux, DIR, bureaux d'étude, VNF, CEREMA
Financements mobilisables	Conseil départementaux, SNCF Réseau, VNF, collectivités et structures rénovant des ouvrages d'art

1.

7.1 Retour d'expérience des procédés limitant l'impact des éoliennes sur les chauves-souris		Priorité 1
Objectifs	Limiter l'impact des éoliennes sur les chauves-souris	
Description	Recueillir les informations concernant les systèmes mis en place (bridage, ...) visant à limiter l'impact des éoliennes sur les chauves-souris. Analyse des résultats comparativement aux enjeux initiaux. Rédiger une synthèse et la diffuser.	
Espèces cibles	Cette action concerne principalement les Noctules commune et de Leisler, les Pipistrelles commune, pygmée, de Nathusius et de Kuhl, les Sérotines bicolore et de Nilsson même si avec l'évolution des modèles d'éoliennes d'autres espèces sont concernées	
Indicateurs de suivi	Réalisation du guide	
Livrables	Guide	
Pilote	FEE	
Partenaires	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA, bureaux d'études	
Financements mobilisables	DREAL, ADEME, développeurs éoliens, FEE, SER	

7.2 Carte de présence avérée des espèces DRPNA au niveau du Grand Est		Priorité 3
Objectifs	Diffuser des cartes d'alertes pour les services instructeurs et les porteurs de projets.	
Description	Réalisation de carte de présence à une échelle pertinente pour la conservation.	
Espèces cibles	Cette action concerne principalement les Noctules commune et de Leisler, les Pipistrelles commune, pygmée, de Nathusius et de Kuhl, les Sérotines bicolore et de Nilsson	

Indicateurs de suivi	Réalisation des cartes
Livrables	Cartes
Pilote	DREAL Grand Est
Partenaires	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA, ODONAT GE
Financements mobilisables	DREAL, ADEME, développeurs éoliens, FEE, SER

7.3 Réaliser une normalisation des rapports ou une fiche synthétique d'accompagnement		Priorité 1
Objectifs	Permettre la bancarisation et la comparaison des études.	
Description	Réaliser un standard de rapports d'étude, de suivis de mortalité post implantation et de fiche synthétique.	
Espèces cibles	Cette action concerne principalement les Noctules commune et de Leisler, les Pipistrelles commune, pygmée, de Nathusius et de Kuhl, les Sérotines bicolore et de Nilsson même si avec l'évolution des modèles d'éoliennes d'autres espèces sont concernées	
Indicateurs de suivi	Mise en place et diffusion d'une trame type	
Livrables	Fiches	
Pilote	FEE	
Partenaires	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	
Financements mobilisables	DREAL, ADEME, développeurs éoliens, FEE, SER	

7.4 Guide de codification des mesures ERC et d'accompagnement spécifique à la thématique éolien et chiroptères		Priorité 3
Objectifs	Permettre la bancarisation et la comparaison des mesures Eviter, Réduire, Compenser liées à l'éolien	
Description	Réaliser un standard de mesures ERC par les services de l'Etat à destination des porteurs de projets	
Espèces cibles	Cette action concerne principalement les Noctules commune et de Leisler, les Pipistrelles commune, pygmée, de Nathusius et de Kuhl, les Sérotines bicolore et de Nilsson même si avec l'évolution des modèles d'éoliennes d'autres espèces sont concernées	
Indicateurs de suivi	Réalisation du guide	
Livrables	Guide	
Pilote	DREAL Grand Est	

Partenaires	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA, CEREMA
Financements mobilisables	DREAL, ADEME, développeurs éoliens, FEE, SER

7.5	Mettre en place un outil partagé de recueil des données des suivis de mortalité	Priorité 1
Objectifs	Centraliser l'information, analyser les impacts cumulés	
Description	Création de l'outil DEPOTBIO, diffusion de l'information auprès des partenaires	
Espèces cibles	Cette action concerne principalement les Noctules commune et de Leisler, les Pipistrelles commune, pygmée, de Nathusius et de Kuhl, les Sérotines bicolore et de Nilsson même si avec l'évolution des modèles d'éoliennes d'autres espèces sont concernées	
Indicateurs de suivi	Liste des destinataires de la communication autour de l'outil DEPOTBIO	
Livrables	Synthèse	
Pilote	FEE, MNHN	
Partenaires	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	
Financements mobilisables	DREAL, ADEME, développeurs éoliens, FEE, SER	

7.6	Fiches espèces	Priorité 3
Objectifs	Rassembler et diffuser les informations concernant les paramètres de sensibilité des espèces vis-à-vis des parcs éoliens	
Description	Création de fiches espèces	
Espèces cibles	Cette action concerne principalement les Noctules commune et de Leisler, les Pipistrelles commune, pygmée, de Nathusius et de Kuhl, les Sérotines bicolore et de Nilsson même si avec l'évolution des modèles d'éoliennes d'autres espèces sont concernées	
Indicateurs de suivi	Réalisation des fiches espèces	
Livrables	Fiches	
Pilote	DREAL Grand Est	
Partenaires	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	
Financements mobilisables	DREAL, ADEME, développeurs éoliens, FEE, SER	

7.7 Réunion annuelle des acteurs régionaux		Priorité 1
Objectifs	Animer le réseau, partager les travaux et les expériences	
Description	Réaliser une réunion annuelle	
Espèces cibles	Cette action concerne principalement les Noctules commune et de Leisler, les Pipistrelles commune, pygmée, de Natusius et de Kuhl, les Sérotines bicolore et de Nilsson même si avec l'évolution des modèles d'éoliennes d'autres espèces sont concernées	
Indicateurs de suivi	Nombre de réunions Nombre de participants	
Livrables	Synthèse	
Pilote	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	
Partenaires	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	
Financements mobilisables	DREAL, ADEME, développeurs éoliens, FEE, SER	

7.8 Journée d'échange entre les instructeurs ICPE et les animateurs de DRPNA		Priorité 2
Objectifs	Créer une culture commune concernant la prise en compte des chauves-souris dans le secteur de l'éolien	
Description	Organisation d'une journée d'échange afin d'évaluer les besoins (assistance technique, conseils, soutien sur les dossiers ...) des services ICPE vis-à-vis des structures animatrices de la DRPNA.	
Espèces cibles	Cette action concerne principalement les Noctules commune et de Leisler, les Pipistrelles commune, pygmée, de Natusius et de Kuhl, les Sérotines bicolore et de Nilsson même si avec l'évolution des modèles d'éoliennes d'autres espèces sont concernées	
Indicateurs de suivi	Nombre de journées d'échange Nombre de participants	
Livrables	Synthèse	
Pilote	DREAL Grand Est	
Partenaires	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	
Financements mobilisables	DREAL, ADEME, développeurs éoliens, FEE, SER	

8.1 Favoriser les échanges de données pour une bonne prise en compte des chiroptères en milieu forestier		Priorité 1

Objectifs	Améliorer la prise en compte des chiroptères dans les aménagements forestiers. Faciliter les échanges d'informations entre les structures.
Description	<p>Mettre en place une convention d'échanges de données entre les animateurs de la DRPNA et l'ONF. Mettre en place une convention d'échanges de données entre les animateurs de la DRPNA et le CRPF.</p> <p>Réunir des Groupes techniques "forêt" pour optimiser la cohérence des stratégies forestières pour une prise en compte des chiroptères. Associer les différentes structures gestionnaires (ONF, CRPF, PNR, CEN).</p> <p>Organisation de journées techniques visant à informer et former les agents de terrain à la reconnaissance d'habitats et d'indices de présence de chauves-souris. Journées avec une partie en salle et une partie sur le terrain.</p>
Espèces cibles	Cette action concerne toutes les espèces de chauves-souris
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de conventions signées</p> <p>Nombre d'aménagements forestiers avec prise en compte de l'enjeu Chiroptères</p> <p>Surface en RBI</p> <p>Surface laissée en libre évolution</p>
Livrables	<p>Conventions signées</p> <p>Synthèse</p>
Pilote	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA
Partenaires	ONF, CRPF, PNR, CEN
Financements mobilisables	DREAL

8.2 Mener une enquête participative "Maisons forestières" et mettre en place des protections adaptées		Priorité 1
Objectifs	Recenser et protéger les colonies de chiroptères présentes dans les maisons forestières	
Description	Réaliser, en partenariat avec ONF et CRPF, une enquête auprès des locataires de maisons forestières. Contacter les locataires de sites avec présence de chauves-souris. Engager des protections physiques et/ou foncières (acquisition, convention de gestion, ORE, convention Refuge...)	
Espèces cibles	Cette action concerne le Petit Rhinolophe, le Grand Rhinolophe, le Grand Murin, le Murin à oreilles échancrées et la Barbastelle d'Europe principalement	
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de retours / nombre de bâtiments avec présence de chiroptères / nombre de maisons forestières</p> <p>Nombre et type de protections mises en place</p>	
Livrables	Bilan	
Pilote	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	
Partenaires	ONF, CRPF	

Financements mobilisables	DREAL, ONF
----------------------------------	------------

8.3	Informer, sensibiliser et former les agents forestiers publics et privés à la prise en compte des chauves-souris	Priorité 1
Objectifs	Améliorer la prise en compte l'enjeu chiroptères dans les aménagements forestiers.	
Description	Participer aux journées territoriales et thématiques de l'ONF (une pour l'ouest de la région et une pour l'est). Participer aux journées d'échange CRPF et être moteur dans la transmission d'informations et la sensibilisation aux enjeux chiroptères en milieu forestier. Organiser des journées techniques locales, visant à informer et former les agents de terrain à la reconnaissance d'habitats et d'indices de présence de chauves-souris en forêt.	
Espèces cibles	Cette action concerne toutes les espèces de chauves-souris	
Indicateurs de suivi	Nombre de participations à des journées d'échanges Nombre de participants aux formations locales	
Livrables	Synthèse	
Pilote	ONF, CRPF	
Partenaires	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	
Financements mobilisables	DREAL, ONF, CRPF	

8.4	Améliorer l'intégration des enjeux chauves-souris dans les fiches chantiers	Priorité 1
Objectifs	Intégrer l'enjeu chiroptères dans les fiches chantier sylvicoles	
Description	Ajouter une section "Enjeux chiroptères" dans les fiches chantier sylvicoles afin de faciliter leur prise en compte et de limiter les risques d'atteintes aux colonies de chiroptères forestiers	
Espèces cibles	Cette action concerne toutes les espèces de chauves-souris	
Indicateurs de suivi	Amélioration de la fiche chantier	
Livrables	Synthèse	
Pilote	ONF, CRPF	
Partenaires	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	
Financements mobilisables	DREAL	

9.1		Sensibiliser, former et conseiller les acteurs du monde agricole	Priorité 2
Objectifs	Sensibiliser les acteurs du monde agricole à la thématique chauves-souris. Avoir une meilleure prise en compte des enjeux chiroptères dans l'élaboration de MAE.		
Description	<p>Participer à des journées d'échanges "agricoles" (Chambres d'agricultures, fédération des GDS...) et présenter les enjeux chauves-souris. Faciliter les échanges entre les acteurs du monde agricole et les associations.</p> <p>Sensibiliser, former et conseiller les organismes mettant en place des MAE (Chambres d'agricultures, PNR,...).</p>		
Espèces cibles	Cette action concerne le Petit et le Grand Rhinolophes, le Grand Murin, le Murin à oreilles échancrées, la Pipistrelle commune, la Noctule de Leisler, la Sérotine commune et le Minioptère de Schreibers		
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de participations à des journées d'échanges</p> <p>Nombre de participants aux formations</p> <p>Nombre de MAE prenant en compte les Chiroptères</p>		
Livrables	Compte-rendu de l'action		
Pilote	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA		
Partenaires	Chambres d'agriculture, PNR		
Financements mobilisables	DREAL		

9.2		Mettre en place des journées de sensibilisation au sein des lycées agricoles	Priorité 2
Objectifs	Sensibiliser les acteurs futurs du monde agricole en passant par une formation scolaire		
Description	Réaliser des journées de formation et sensibilisation des élèves au sein de lycées agricoles sur la thématique chiroptères		
Espèces cibles	Cette action concerne le Petit et le Grand Rhinolophes, le Grand Murin, le Murin à oreilles échancrées, la Pipistrelle commune, la Noctule de Leisler, la Sérotine commune et le Minioptère de Schreibers		
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de formations</p> <p>Nombre de participants</p>		
Livrables	Compte-rendu de l'action		
Pilote	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA		
Partenaires	Lycées agricoles		
Financements mobilisables	DREAL		

9.3	Priorité
-----	----------

Mettre en place des études "tests" sur des sites avec une gestion agricole différente		2
Objectifs	Corréler l'activité acoustique des chauves-souris avec des modes de gestion différents	
Description	Participer à l'élaboration des mesures tests, suivre et évaluer ces mesures, proposer des améliorations et communiquer le retour d'expérience acquis. Exemple : protocole acoustique sur des parcelles ayant des gestions différentes (fauche / fauche tardive,), ou sur prairies pâturées par des animaux vermifugés / non vermifugés, ...	
Espèces cibles	Cette action concerne le Petit et le Grand Rhinolophes, le Grand Murin, le Murin à oreilles échancrées, la Pipistrelle commune, la Noctule de Leisler, la Sérotine commune et le Minioptère de Schreibers	
Indicateurs de suivi	Nombre de sites d'expérimentation Nombre d'actions communes DRPNA	
Livrables	Compte-rendu de l'action	
Pilote	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	
Partenaires	Chambres d'agriculture	
Financements mobilisables	DREAL, Natura 2000, Agrivair	

9.4	Mener une enquête participative "Bâtiments agricoles"" et mettre en place des protections adaptées	Priorité 3
Objectifs	Recenser et protéger les colonies de chiroptères présentes dans les bâtiments agricoles	
Description	Réaliser des enquêtes auprès d'exploitants agricoles propriétaires de bâtiments pouvant abriter des chauves-souris. Engager des protections physiques et/ou foncières (convention de gestion, convention Refuge...) sur les bâtiments abritant des chauves-souris.	
Espèces cibles	Cette action concerne le Petit et le Grand Rhinolophes, le Grand Murin, le Murin à oreilles échancrées, la Pipistrelle commune, la Noctule de Leisler, la Sérotine commune et le Minioptère de Schreibers	
Indicateurs de suivi	Nombre gîtes découverts / nombre d'agriculteurs contactés	
Livrables	Compte-rendu de l'action	
Pilote	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	
Partenaires	Chambres d'agriculture	
Financements mobilisables	DREAL, Agrivair	

10.1	Gérer la communication scientifique	Priorité 2
-------------	--	-------------------

Objectifs	Partager les connaissances acquises et les études menées sur la région Grand Est. Prendre connaissance des études et des projets mis en place ailleurs en France et en Europe.
Description	Participer aux colloques régionaux (Rencontres chiroptères Très Grand Est) et nationaux (Rencontres de Bourges) et y animer des ateliers et/ou présenter des expériences menées en région Grand Est. Rédiger des articles dans les revues spécifiques (Envol des Chiros, actes des "Rencontres", ...). Transfert des articles aux structures centralisant l'information scientifique (Muséum de Bourges, Museum de Genève, FCEN, ...).
Espèces cibles	Cette action concerne toutes les espèces de chauves-souris
Indicateurs de suivi	Nombre d'articles publiés Nombre d'interventions en colloques Nombre de références transmises au Muséum
Livrables	Articles
Pilote	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA
Partenaires	/
Financements mobilisables	DREAL

10.2		Coordonner et animer le Chauve-souris Info	Priorité 1
Objectifs	Avoir une vision à long terme des sollicitations dans le cadre du service "Chauve-souris Info". Apporter des conseils/informations aux particuliers, entreprises et collectivités.		
Description	Réponses téléphoniques et par mail, déplacements sur le terrain et réalisation d'aménagements si nécessaire. Coordonner le réseau de bénévoles de terrain. Centraliser et suivre dans un fichier commun l'ensemble des sollicitations. Rédaction d'un bilan annuel.		
Espèces cibles	Cette action concerne toutes les espèces de chauves-souris		
Indicateurs de suivi	Nombre de sollicitations Nombre d'interventions Nombre de sites aménagés Nombre de chauves-souris en détresse		
Livrables	Bilan annuel		
Pilote	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA		
Partenaires	Centres de soins, APN		
Financements mobilisables	DREAL		

10.3	Coordonner et animer l'évènement « Nuit internationale de la chauve-souris »	Priorité 2
Objectifs	Informer et sensibiliser le grand public à la protection des chauves-souris et de leurs habitats. Avoir une vision globale des actions de sensibilisation menées dans le cadre de l'évènement "Nuit internationale de la Chauve-souris".	
Description	Centraliser les animations réalisées par les différentes structures dans la région. Communiquer sur les animations (rédaction d'un dossier de presse régional et diffusion aux médias locaux). Réalisation au minimum d'une animation financée /département (10 sur la région).	
Espèces cibles	Cette action concerne toutes les espèces de chauves-souris	
Indicateurs de suivi	Nombre d'évènements NICS Nombre de participants	
Livrables	Bilan annuel	
Pilote	GEPMA	
Partenaires	CENCA, CPEPESC Lorraine, APN, PNR, animateurs de sites Natura 2000, associations de sensibilisation à la nature, CEN	
Financements mobilisables	DREAL, Natura 2000, PNR, Eurobats, collectivités	

10.4	Créer et diffuser des outils pédagogiques	Priorité 3
Objectifs	Diversifier et diffuser les outils pédagogiques à disposition.	
Description	Faire un état des lieux des outils pédagogiques "chauves-souris" existants et utilisés par les différentes structures sur la région Grand Est. Acquérir du matériel pédagogique (mallettes pédagogiques "chauves-souris", DVD, Batbox d'animation ...). Création d'une exposition "chauves-souris".	
Espèces cibles	Cette action concerne toutes les espèces de chauves-souris	
Indicateurs de suivi	Nombre de tirages de l'exposition Nombre de prêts de l'exposition chauves-souris et des outils pédagogiques Nombre de tirages des plaquettes thématiques	
Livrables	Bilan annuel, plaquettes thématiques	
Pilote	CPEPESC Lorraine	
Partenaires	CENCA, GEPMA	
Financements mobilisables	DREAL, Fonds pour le développement de la vie associative	

10.5	Former les bénévoles et les formateurs	Priorité
------	---	----------

		1
Objectifs	Former les bénévoles (acoustique, Chauve-souris info, formation théorique à la capture).	
Description	Organiser une formation par an à destination des bénévoles du Grand Est (alterner les thématiques chaque année). Participation des formateurs aux formations/journées d'échanges (acoustique, capture) qui sont organisées au niveau national.	
Espèces cibles	Cette action concerne toutes les espèces de chauves-souris	
Indicateurs de suivi	Nombre de formations Nombre de participants	
Livrables	Bilan annuel	
Pilote	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA	
Partenaires	APN	
Financements mobilisables	DREAL, Fonds pour le développement de la vie associative	

	10.6	Coordonner les actions entre les centres de soins et les structures animatrices		Priorité 2
Objectifs	Animer le réseau, échanger entre centres de soins et structures animatrices afin d'être le plus efficace possible pour répondre aux sollicitations du Chauve-souris Info.			
Description	Réaliser une réunion annuelle entre les structures animatrices et les centres de soins de la région Grand Est.			
Espèces cibles	Cette action concerne toutes les espèces de chauves-souris			
Indicateurs de suivi	Nombre de réunions Nombre de chauves-souris accueillies par les centres de soins			
Livrables	Compte rendu de réunions ; synthèse			
Pilote	GEPMA			
Partenaires	CENCA, CPEPESC Lorraine, centres de soins			
Financements mobilisables	DREAL			

	10.7	Organiser les Rencontres chiroptères Très Grand-Est		Priorité 1
Objectifs	Partager les connaissances acquises et les études menées sur la région Grand Est.			

Description	Organiser l'évènement (hébergement, accueil du public, inscriptions, communication, solliciter les partenaires pour réaliser des présentations...). Organisation en alternance sur les 5 anciens territoires des régions Grand Est (Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne) et Bourgogne - Franche-Comté.
Espèces cibles	Cette action concerne toutes les espèces de chauves-souris
Indicateurs de suivi	Nombre de rencontres réalisées Nombre de participants
Livrables	Programme des Rencontres Très Grand Est
Pilote	CPEPESC Lorraine, CENCA, GEPMA
Partenaires	Animateurs du plan d'actions Bourgogne-Franche-Comté
Financements mobilisables	DREAL, mécénat

VI. Bibliographie

ARTHUR C. & PAVISSE R., 2014. – *Rapportage DHFF, article 17, synthèse pour le groupe thématique Chiroptères. L'évaluation 2006-2012*. Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères, 18 p.

BAROVA S. & STREIT A., 2018. – *Action Plan for the Conservation of All Bat Species in the European Union 2019 – 2024*. European Commission / EUROBATS, 84 p.

BOISSARD C., PLEIS B., HEUACKER V., SAVAROC É., NICLOUX C., BUCHEL É., CHAUVIN H., DIDIER S., GANET A., MICHEL V. & MORATIN R., 2015. – *Guide de prise en compte d'espèces animales faisant l'objet d'un Plan régional d'actions dans les projets d'aménagements en Alsace - Chiroptères, Oiseaux, Amphibiens, Odonates*. Strasbourg : DREAL Alsace, 66 p.

BOREL C. & DERRICK K., 2015. – *Etude des terrains de chasse du Myotis à oreilles échancrées (Myotis emarginatus) par radiopistage dans l'Arc mosellan - Action n°3 du PACL*. Neuves-Maisons : CPEPESC Lorraine, 41 p.

CHAUVIN H., 2017. – *Bilan technique des Plans régionaux d'actions en faveur des chiroptères (PRAC) Alsace / Champagne-Ardenne / Lorraine 2009-2016*. CPEPESC Lorraine / CENCA / GEPMA, 28 p.

CONSEIL DE L'EUROPE., 1992. – Directive 92/43/CEE du conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages. *Journal Officiel des Communautés européennes*, L 206 : 7-50.

CPEPESC LORRAINE., 2010. – Les chauves-souris hôtes des anciens ouvrages militaires. Connaissance et protection.

.

DIRECTION GENERALE DE LA PREVENTION ET DES RISQUES, SOUS-DIRECTION DE LA PROTECTION ET DE LA VALORISATION DES ESPECES ET DE LEURS MILIEUX, BUREAU DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SAUVAGE. & SERVICE DES RISQUES TECHNOLOGIQUES, SOUS-DIRECTION DES RISQUES CHRONIQUES ET DU PILOTAGE, BUREAU DU SOL ET DU SOUS-SOL., 2009. – Circulaire du 14 octobre 2009 relative à la modification de la circulaire du 6 août 1991 DIE n°200 et de la circulaire du 27 mai 2008 relative aux modalités d'application des articles 91 à 93 du code minier et 43 à 50 du décret 2006-649 du 2 juin 2006 relatif aux travaux miniers, aux travaux de stockage souterrain et à la police des mines et des stockages souterrains. *Bulletin Officiel*, 2009-23 .

EUROBATS., 2014. – 7thSession of the Meeting of the Parties. Resolution 7.12 Priority Species for Autecological Studies..

GAILLARD M., GORE O., CHARPENTIER J., MALENFERT P., BOREL C., JOUAN D. & CORNUT J., 2010. – *Définition et cartographie des enjeux avifaunistiques et chiroptérologiques vis-à-vis des éoliennes en Lorraine*. Neomys / COL / CPEPESC Lorraine / DREAL Lorraine, 70 p.

GODINEAU F. & PAIN D., 2007. – *Plan de restauration des chiroptères en France métropolitaine, 2008 – 2012*. Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères / Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables, 79 p.

HEUACKER V. & BRAND C., 2014. – *La Liste rouge des Mammifères menacés en Alsace*. GEPMA / ODONAT, 11 p.

MANNEVILLE V., CHANSEAUME A. & AMIAUD B., 2014. – *La vache, le haie et la chauve-souris: les acteurs d'un agroécosystème à bonne valeur écologique*. Paris : Institut de l'élevage.

MEDDE., 2013. – *Les conditions d'application de la réglementation relative à la protection des espèces de faune et de flore sauvages et le traitement des dérogations*. La Défense : Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, 18 p.

NOWICKI F., 2018. – *Préservation des chiroptères et isolation thermique des bâtiments. État des lieux des connaissances et premières pistes d'actions*. Metz : Cerema, 46 p.

PARISE C. & BECU D., 2010a. – *Synthèse des sensibilités chiroptères liées au développement de l'énergie éolienne en Champagne-Ardenne (espèces locales)*. Bar-sur-Seine : Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne, 10 p.

—., 2010b. – *Synthèse des sensibilités chiroptères liées au développement de l'énergie éolienne en Champagne-Ardenne (espèces migratrices)*. Bar-sur-Seine : Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne, 8 p.

—., 2012. – *Note méthodologique pour la prise en compte des chauves-souris dans les études d'impact - Projets éoliens*. Conservatoire d'espaces naturels Champagne-Ardenne, 13 p.

—., 2016. – *Note méthodologique pour la prise en compte des chauves-souris dans les études d'impact - Projets routiers et projets en milieu forestier*. Conservatoire d'espaces naturels Champagne-Ardenne, 16 p.

PARISE C., MANN C. & BECU D., 2016. – *Note méthodologique pour la prise en compte des chauves-souris dans les études d'impact - Travaux de restauration/Reconstruction de ponts*. Conservatoire d'espaces naturels Champagne-Ardenne, 14 p.

PIQUET J. & CHARPENTIER J., 2012. – *Chiroptères et infrastructures de transport terrestres. Évaluation de la fréquentation par les chiroptères d'une passerelle pour piétons enjambant l'A33 (Laxou - 54)*. Neuves-Maisons : Neomys.

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE., 1996. – Décret n° 96-202 du 11 mars 1996 portant publication de l'accord relatif à la conservation des chauves-souris en Europe, signé à Londres le 10 décembre 1993. .

ROBERGE J. & ANGELSTAM P., 2004. – Usefulness of the Umbrella Species Concept as a Conservation Tool. *Conservation Biology*, **18** (1) : 76-85 doi : 10.1111/j.1523-1739.2004.00450.x.

ROUE S. G., BARATAUD M. & GOURVENNEC A., 1999. – *Plan de Restauration des Chiroptères 1999-2003*. CPEPESC Franche-Comté / SFEPM / Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, 34 p.

TAPIERO A., 2015. – *Plan National d'Actions Chiroptères (2009-2013). Diagnostic 34 espèces chiroptères*. Besançon, France : Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, 81 p.

—., 2017. – *Plan national d'actions en faveur des chiroptères 2016–2025*. Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie / Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, 74 p.

TAPIERO A. & ROBERT L., 2014. – *Plan National d'Actions Chiroptères (2009-2013). Bilan technique final*. Besançon, France : Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, 120 p.

TERNOIS V., 2019. – *Impact du développement éolien sur les chiroptères et les oiseaux. Etat des lieux provisoire sur la mortalité connue en Champagne-Ardenne. Actualisation 2018*. Soulaines-Dhuys : CPIE du Pays de Soulaines, 18 p.

TERNOIS V. & BELLENQUE S., 2017. – Impact du développement éolien sur les chiroptères et les oiseaux. État des lieux provisoire sur la mortalité connue en Champagne-Ardenne (et Lorraine - Alsace). *Ciconia*, **41** (1-2) : 78-88.

UICN COMITE FRANÇAIS., MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE., SOCIETE FRANÇAISE POUR L'ETUDE ET DE PROTECTION DES MAMMIFERES. & OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE., 2017. – *La Liste rouge des espèces menacées en France - Mammifères de France métropolitaine*. Paris : UICN France, 15 p.

1991. – *Accord relatif à la Conservation des Chauves-Souris en Europe*. London : UNEP/EuroBats, 11 p.

2013. – *Aménager et restaurer les bâtiments, les ponts, les routes, les forêts, les parcs urbains ... et préserver les chauves-souris en Champagne-Ardenne*. Troyes : Conservatoire d'espaces naturels Champagne-Ardenne, 11 p.

DECLINAISON REGIONALE DU PLAN NATIONAL D'ACTIONS EN FAVEUR DES CHIROPTERES Grand Est | 2024-2033